

SCOT du Pays de Guingamp

**AGRICULTURE ET ACTIVITES  
MARITIMES**

Jeudi 4 Juin 2015

# **L'activité maritime en Pays de Guingamp**

## • Un espace littoral « régi » par le SMVM

- ⇒ Introduit par la loi du 7 Janvier 1983 sur la répartition des compétences,
- ⇒ Un document réalisé par l'Etat et approuvé en Conseil d'Etat,
- ⇒ S'impose au SCOT = valeur de Directive Territoriale,
- ⇒ Objectifs :
  - Définit les orientations retenues en matière de développement, de protection et d'équipement à l'intérieur du périmètre,
  - Détermine la vocation générale des différentes zones et les principes de compatibilité applicables aux usages maritimes,
  - détermine les conditions de la compatibilité entre les différents usages de l'espace maritime et littoral.
- ⇒ Depuis la loi sur le développement des territoires ruraux du 23/02/2005, possibilité d'élaborer un chapitre individualisé au SCOT valant SMVM qui se substitue au SMVM existant,
- ⇒ Document co-signé avec le Préfet.

# • Plaisance – une activité importante pour le territoire

⇒ Près de 1 849 places de plaisance sur le territoire en 2012 dont :

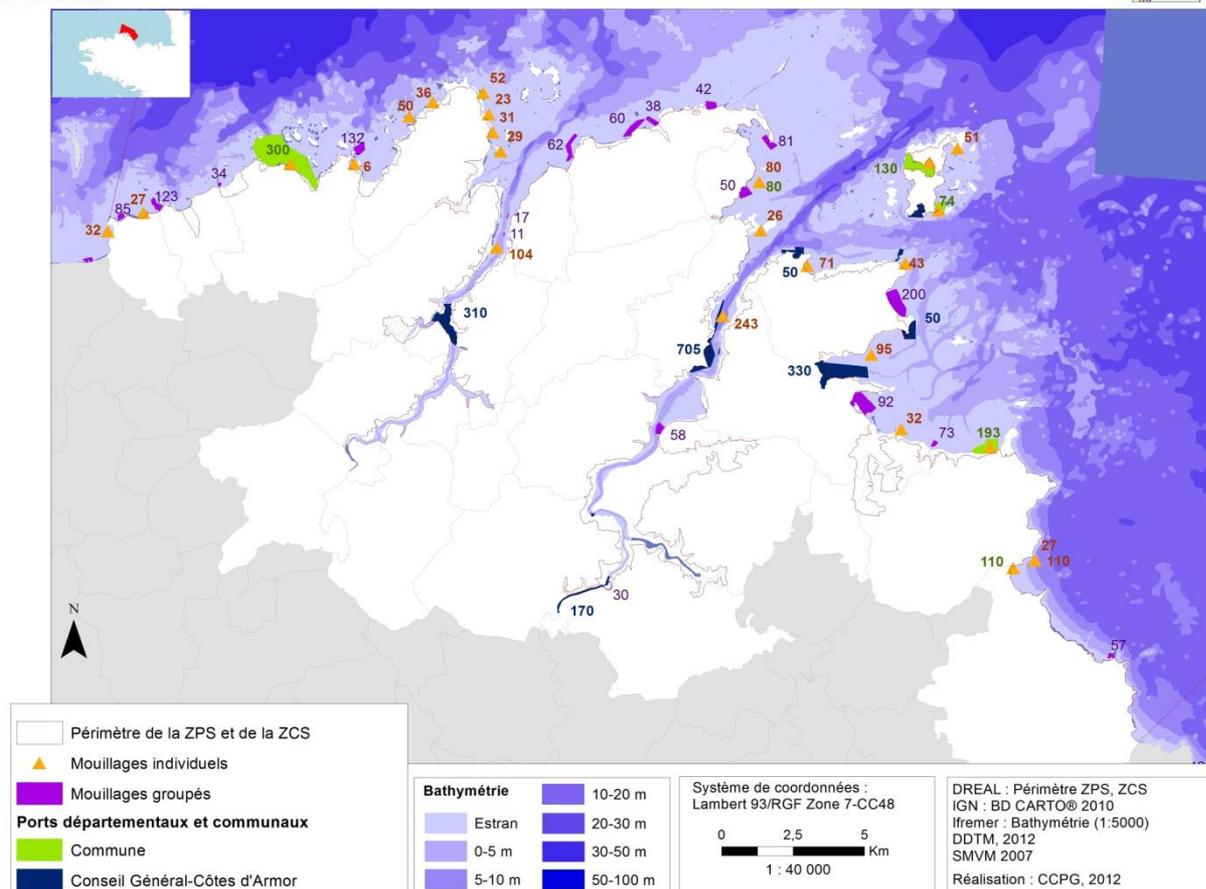
- 777 places en port (460 sur Paimpol),
- 562 mouillages dispersés,
- 510 mouillages groupés ou équipements légers,

⇒ Élément clé d'attractivité touristique, entre 1 et 3 emplois directs pour 100 places de plaisance et 8 à 10 emplois indirects



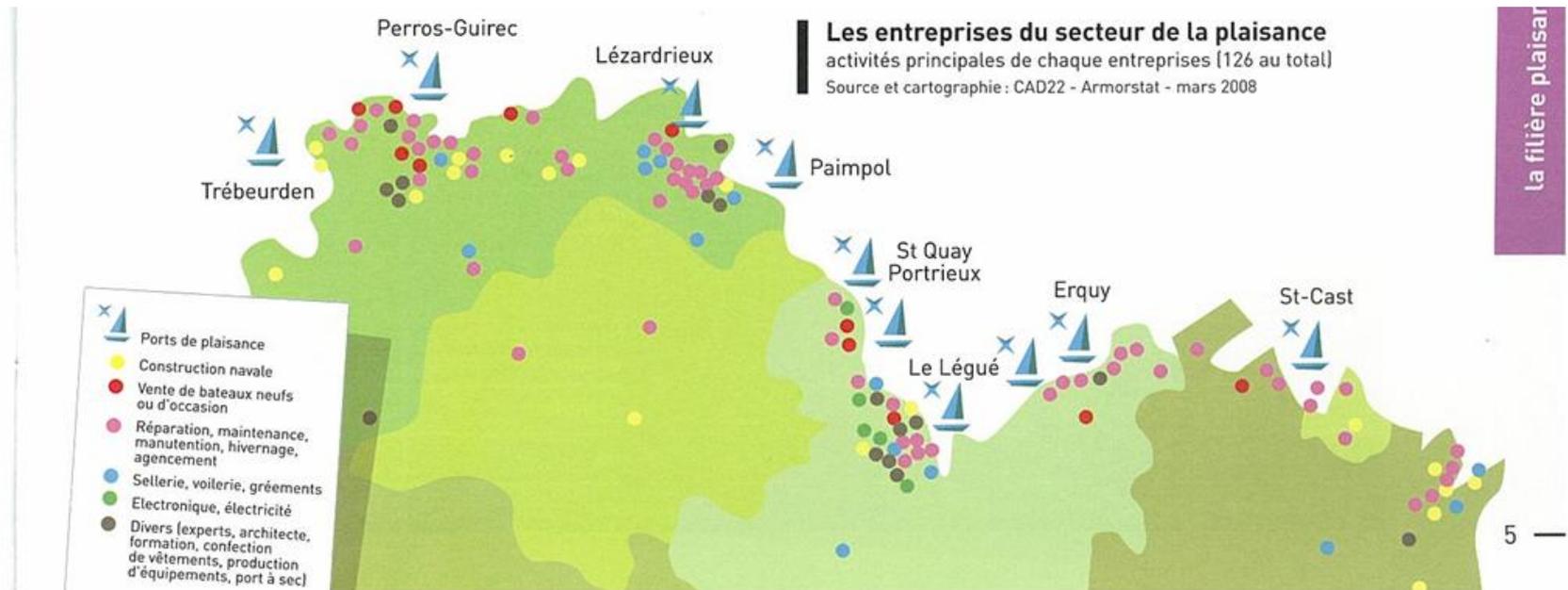
## SITE NATURA 2000 TREGOR-GOELO

Les mouillages et les ports



# • Plaisance – une activité importante pour le territoire

- ⇒ des activités économiques variées autour de la plaisance,
- ⇒ Concentré sur Paimpol à l'échelle du Pays de Guingamp



- ⇒ Élément clé d'attractivité touristique, entre 1 et 3 emplois directs pour 100 places de plaisance et 8 à 10 emplois indirects

- Plaisance – des problématiques

⇒ Une concurrence forte entre les plaisanciers et les professionnels ayant une activité liée à la mer et ce notamment dans les estuaires,

⇒ Un nombre de places limité dans les ports du territoire et notamment Paimpol,

⇒ Une seule aire de carénage sur le territoire du SCOT

## • Plaisance – Orientations du SMVM

⇒ Définit les 8 ports départementaux comme espace portuaire

⇒ En précise la vocation spécifique plaisance pour 6 d'entre eux (Tréguier, Lézardrieux, Pontrieux, Loguivy de la mer, Porz Even et Paimpol) et accepte leur développement et leur extension.

⇒ Cerne la dispersion des mouillages et favorise le regroupement des mouillages. Il identifie ainsi des zones :

- *d'incitation à la création de nouveaux mouillages avec pour objectif de regrouper les mouillages au sein de ces nouveaux espaces,*
- *de limitation et de réduction des mouillages dispersées avec pour objectif de diminuer la pression sur l'Estran.*

⇒ Le SMVM autorise l'accroissement de l'offre en port de plaisance avec dans l'idée de :

- *réserver des possibilités d'accueil pour une escale,*
- *d'offrir des services diversifiés et de qualité,*
- *d'installer les équipements qui contribuent à réduire les pollutions du milieu, dues notamment à l'entretien des bateaux et équipements.*

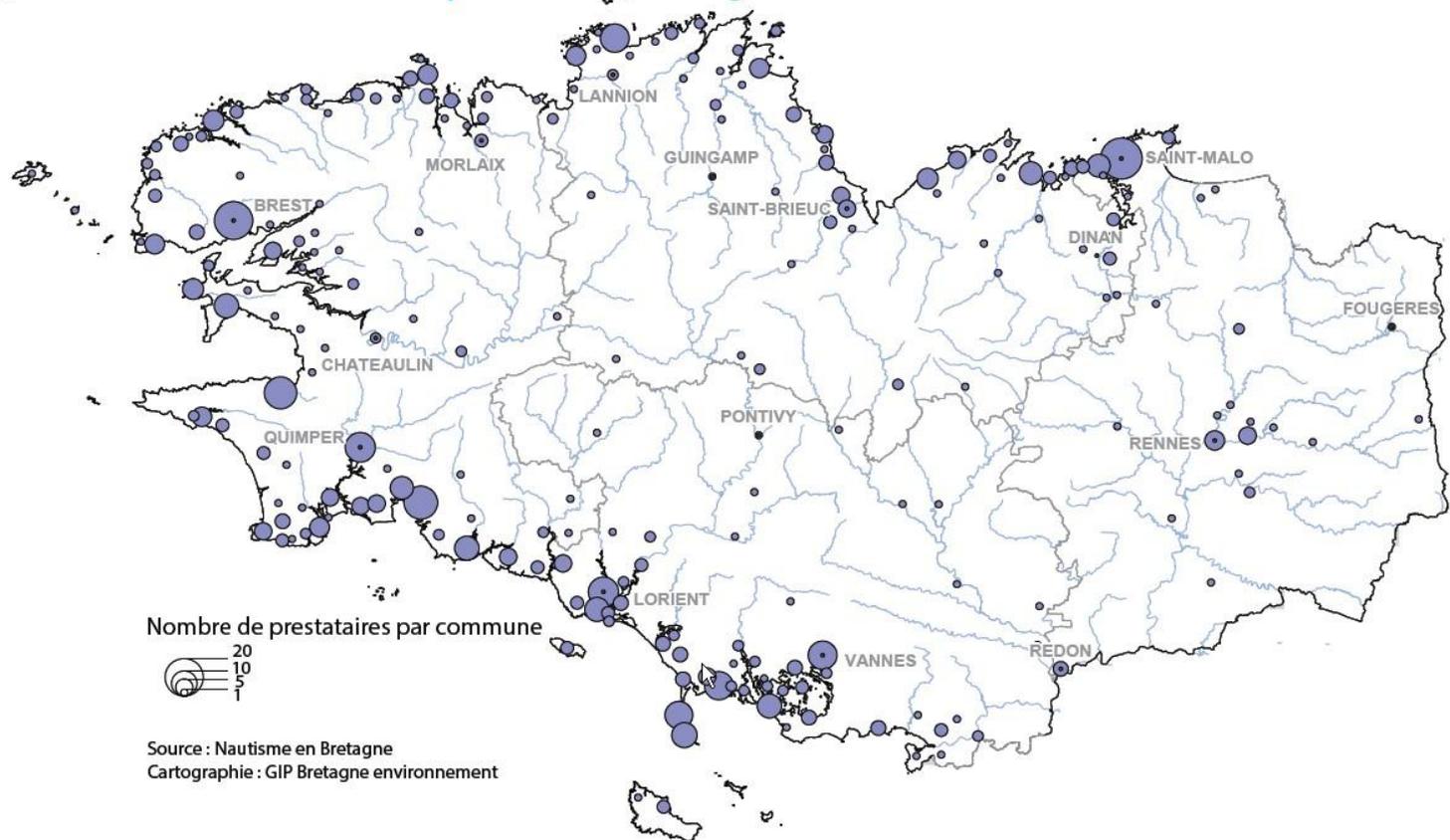
- Nautique – une activité principalement localisée sur le littoral

⇒ Une activité principalement localisée sur le littoral

⇒ Mais quelques bases situées sur le reste du Pays qui jouent un rôle d'équilibre de l'offre (Guingamp, Chatelaudren, ...)

⇒ Une densité relativement faible en comparaison d'autres territoires du littoral Nord Breton

## Les structures nautiques en Bretagne

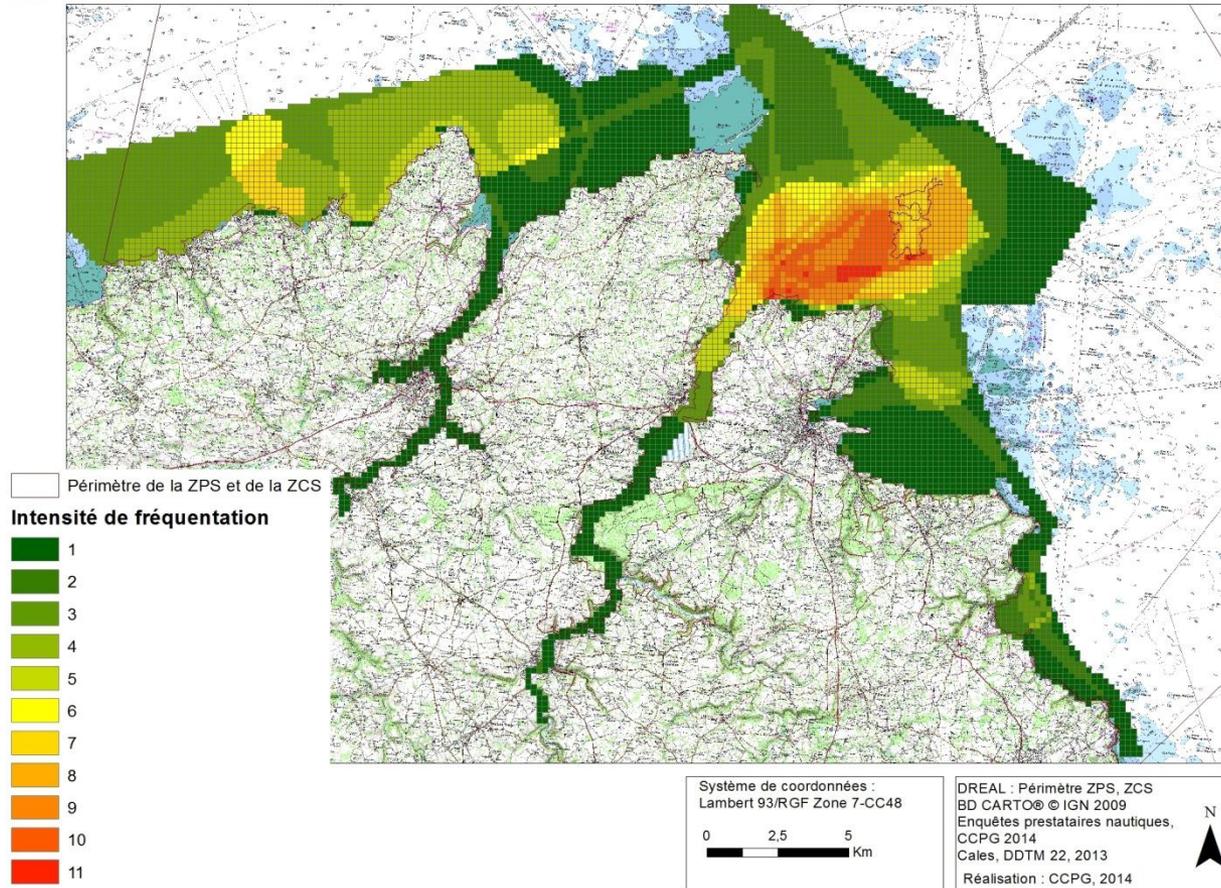


- Nautique – une activité principalement localisée sur le littoral

- ➔ Des activités principalement orientées en direction de la voile, kayak,
- ➔ Avec une concentration du bassin de navigation en sortie du Trieux et autour de Bréhat



**SITE NATURA 2000 TREGOR-GOELO : BASSINS DE NAVIGATION  
TOUS SUPPORTS (CENTRES NAUTIQUES ET PRINCIPAUX CLUBS)**



- ➔ Des activités qui se diversifient avec les clubs de plongée, de rando palmée, voilier de croisière, de kite-surf, promenade en mer, ...

- Nautique – Points faibles et problématiques

⇒ Des activités nautiques toutefois principalement concentrées sur le littoral

⇒ Des excursions / promenades en mer faiblement présentes dans les estuaires qui sont pourtant des atouts touristiques.

- Nautique – Orientations du SMVM

⇒ Autorise l'installation et l'extension des infrastructures à l'apprentissage et à la pratique des sports nautiques, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires,

⇒ Fixe comme enjeu nécessaire, le maintien des écoles de voile existantes dans les estuaires du Jaudy et du Trieux.

- Ostréiculture – Principal secteur de production ostréicole costarmoricain

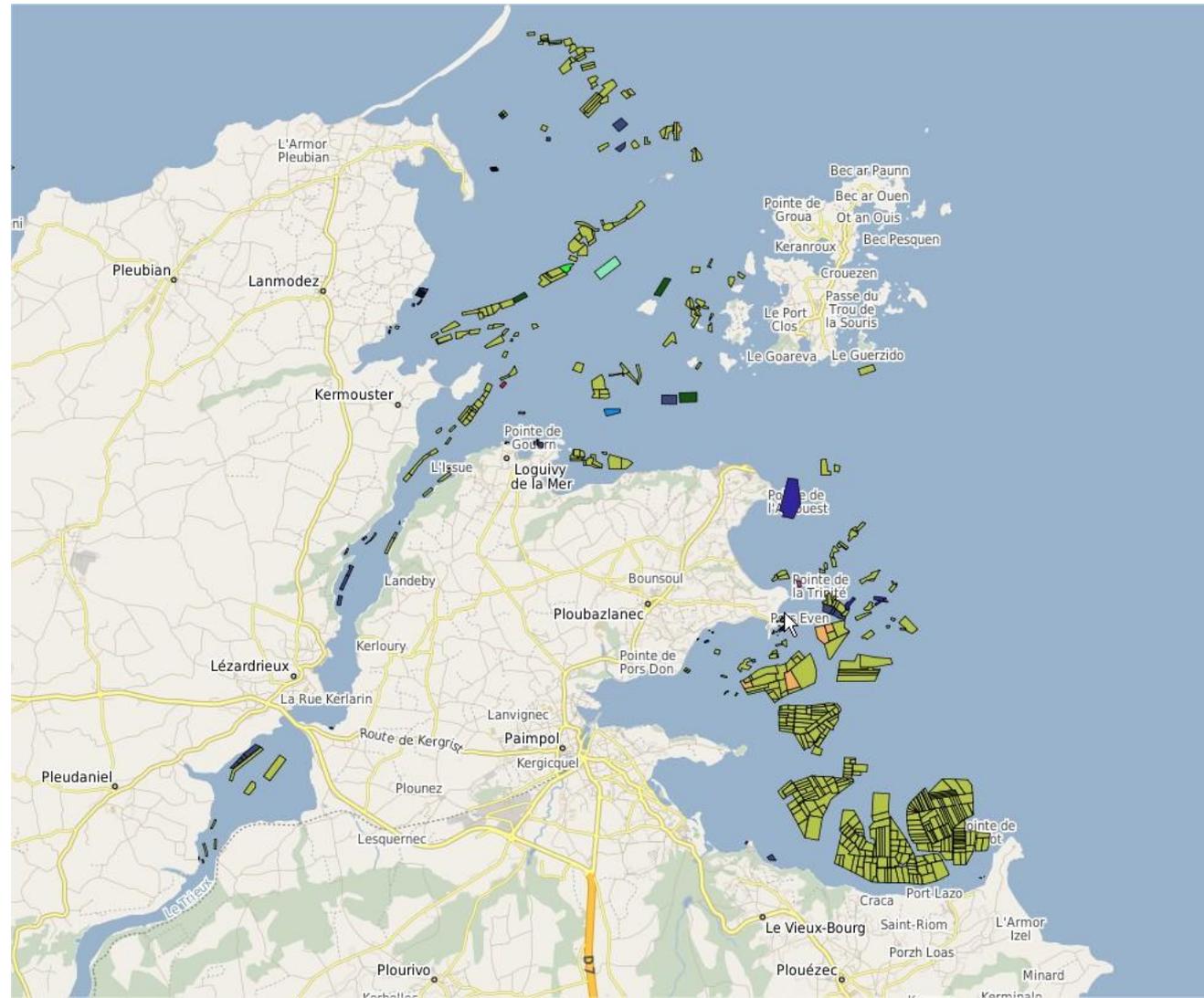
Près de 650 hectares de parcs ostréicoles dans la baie de Paimpol (500 hectares) et l'estuaire du Trieux et son prolongement jusqu'au sillon de Talbert (150 hectares),

⇒ une activité qui se décompose en 3 temps :

- Le captage,
- L'élevage (grossissement),
- Affinage,

***Seul l'élevage est réalisé sur le secteur.***

⇒ Près de 300 emplois permanents et 150 saisonniers en lien avec les marées.

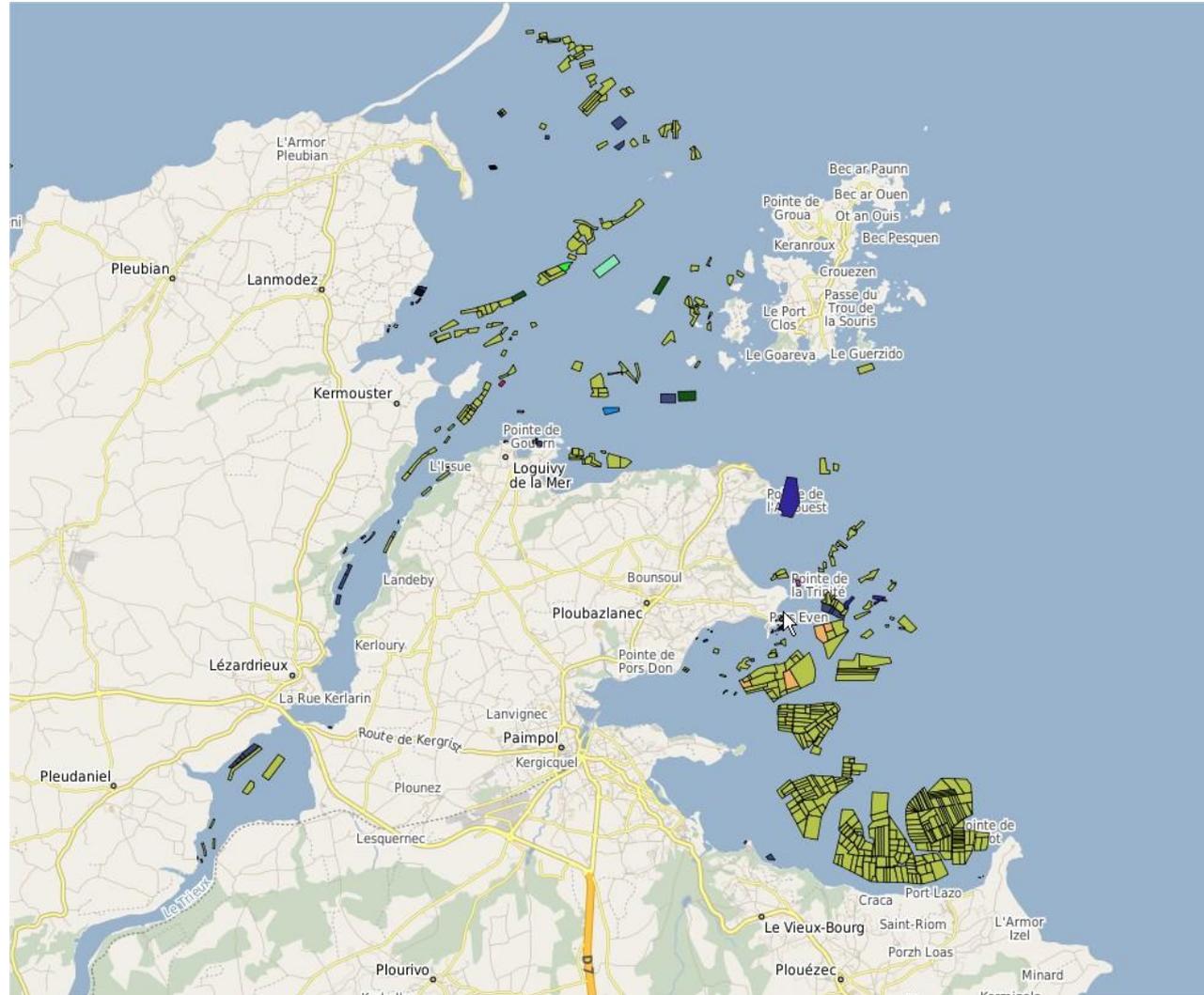


- Ostréiculture – Principal secteur de production ostréicole costarmoricain

⇒ Près de 7 000 tonnes produites rien que sur le secteur de la baie de Paimpol soit 60% de la production Costarmoricaine,

⇒ 2000 Tonnes produites dans l'estuaire du Trieux et son prolongement,

⇒ Une production en net repli depuis 2007 (estimée entre 25% à 33%) liée à la surmortalité des naissains.



- Ostréiculture – Des problématiques

⇒ Une part importante des entreprises ayant des concessions sur le secteur qui sont extérieures au territoire,

⇒ Et qui viennent pour partie avec leur main d'œuvre,

⇒ Une commercialisation quasi-absente du secteur de Paimpol :

- La qualité de l'eau,

- L'absence de zones marécôles, une situation particulièrement marquée sur le secteur de la baie de Paimpol,

- l'absence de label qualité,



Une faible valeur ajoutée produite sur le territoire

⇒ L'importance des installations à terre qui ne sont pas en zone marécôles et qui ne permettent pas une culture complète (autres problèmes : gestion des déchets, insertion paysagère, ...)

## • Ostréiculture – Orientations du SMVM

=> Identification des secteurs conchylicoles pouvant faire l'objet d'extension ou de création de concession sur le DPM et d'autres qui ne peuvent être étendus.

=> le SMVM identifie également des secteurs qui pourraient voir se réaliser des zones marécoles. Ces derniers sont au nombre de 4 sur le territoire :

- *la zone de Boulgueff sur Paimpol.*
- *Pors Even sur Ploubazlanec,*
- *Anse de Gouern sur Ploubazlanec,*
- *Port Béni sur Pleubian,*
- *Port Béni sur Lézardrieux,*

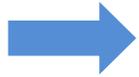
=> Pour quels objectifs :

- *offrir aux ostréiculteurs de bonnes conditions de travail,*
- *valoriser la production ostréicole,*
- *recherche une meilleure intégration paysagère*
- *contribuer à la réduction des pollutions aquatiques et traitement global des déchets.*

=> Pour tout projet conchylicole, un groupe de travail se réunira pour étudier les impacts de ce projet sur l'environnement avec une occupation par les parcs conchylicoles au maximum de 30% de la zone de réserve naturelle.

=> Favoriser les regroupements des établissements conchylicoles au sein des zones marécoles à terre.

- Ostréiculture – Des Enjeux



*=> Augmenter la valeur ajoutée sur le territoire par :*

- Le développement d'une zone marécote dans la baie de Paimpol,
- La création d'un label,

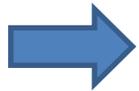
*=> Autoriser le développement de concessions en eau profonde au regard des problèmes sanitaires touchant particulièrement les naissains.*

- Algoculture – une activité embryonnaire à fort enjeu

- ⇒ Une quinzaine d'hectares de concession de culture d'algue (CEVA, SETALG, ALEOR),
- ⇒ Des entreprises sur le territoire de la Presqu'île de Lézardrieux + 1 centre de recherche,
- ⇒ Un fort potentiel de développement et une volonté nationale de réduire la balance commerciale,
- ⇒ Des utilisations diverses et variées offrant un réel marché (alimentaire, cosmétique, agriculture, ...)
- ⇒ Un rôle important dans la filtration de l'eau,
- ⇒ Un secteur attractif pour les investisseurs étrangers (source : CEVA),
- ⇒ Une activité en développement sur le secteur,
- ⇒ Une expérimentation de double cultures sur les concessions : CHACO

## • Algoculture – Des problématiques

- ⇒ Pas de concessions disponibles pour le développement de l'algoculture,
- ⇒ Des secteurs propices au développement de l'algues non autorisés dans le cadre du SMVM.



- ⇒ L'ouverture de nouvelles concessions dédiées à l'ostréiculture,
- ⇒ Le développement d'une zone d'activités dédiées à l'algoculture regroupant les différents acteurs de la filière, ou en lien avec l'ostréiculture,
- ⇒ Une obligation de modification du SMVM existant,
- ⇒ Développer la coopération avec l'ostréiculture :
  - Développement de la production d'algues,
  - Offrir une diversification aux ostréiculteurs.

- La pisciculture – Une activité marginale,

⇒ 1 entreprise piscicole dans l'estuaire du Trieux à Coz Castel (Paimpol),

⇒ Pour une production de 15 Tonnes de truite de mer,

⇒ Des Etudes SMVM mettant un potentiel de développement bien plus important (1000 tonnes entre l'estuaire du Jaudy et principalement sur le Trieux),

⇒ Mais des contraintes environnementales fortes sur le milieu ainsi qu'une qualité de l'eau de moins bonne qualité qui en limitent certainement son développement.

## • La pisciculture – Orientations du SMVM

=> le SMVM ne définit pas de zones à vocation principale aquacole mais édicte quelques règles précises :

- *éviter la pisciculture dans les zones à vocation naturelle du territoire,*
- *dans les zones à vocation de pêche ou en zone de développement pisciculture possibles dans le respect de ces activités principales,*
- *pour les installations à terre : définir des mesures d'intégration paysagère, de collecte et de traitement des eaux (usées, pluviales), la collecte et le tri des déchets,*
- *de façon générale prise en compte de la qualité de l'eau et de l'évaluation des impacts sur le milieu et les autres activités*
- *compatible avec les chenaux de navigation,*
- *prise en compte des prescriptions de la loi « Littoral » et notamment les espaces remarquables au titre de l'article L 146-6.*

=> quelle marge de manœuvre réelle pour le développement de cette filière sur notre territoire ?

=> Et quelles conditions mettre en place pour développer cette filière ?

- Les énergies marines –

⇒ Un site industriel d'ERDF :

- permettant l'implantation de 4 hydroliennes au large de Bréhat.
- Initialement un site d'essai accolé à ce site industriel mais qui ne verra pas le jour,

⇒ L'implantation d'éolienne en mer dans la baie de Saint-Brieuc :

- Près de 62 éoliennes d'une puissance de 8 Mw pour une puissance de 500 Mw,
- doit permettre de fournir l'électricité pour 850 000 personnes)

⇒ ***Mais pour quelles retombées réelles pour le territoire ?***

# • La pêche

⇒ Une centaine de navires pêchant sur la zone ...

⇒ Mais seulement 46 bateaux enregistrés sur un des 3 ports de pêche du territoire,

⇒ Pour une centaine de marins.

La flotte de pêche,  
les criées de vente  
et les entreprises de marée  
et de transformation  
en 2013

Sources :  
DDTM 22 - Criées des Côtes d'Armor - CAD22

Cartographie : CAD22



## • La pêche –

- ⇒ Des bateaux généralement de taille inférieure à 12m,
- ⇒ Absence de bateaux hauturiers,
- ⇒ Des bateaux de pêche polyvalents qui pratiquent différentes activités au cours de l'année mais principalement caseyeurs et fileyeurs,
- ⇒ La coquille Saint-Jacques : principale ressource des pêcheurs du secteur (données IFREMER 2007)

	<b>Volume (en tonne)</b>	<b>valeur (en K€)</b>
<b>Poissons</b>	226,3	1138,07
<b>Crustacés</b>	323,39	1104,49
<i>dont araignées</i>	246,74	514,65
<b>Coquillages</b>	1408,17	2552,81
<i>dont coquille saint-jacques</i>	1129,31	2142,55
<b>CEPHALOPODES</b>	37,23	102,2

- La pêche – des problématiques

=> Une flotte vieillissante avec pour conséquences des problèmes de sécurité et qui s'accompagne d'une hausse du prix des bateaux (difficulté pour renouveler son parc),

=> Une quantité importante de la pêche qui part sur le port de Saint-Quay Portrieux aux dépens des ports de pêche du territoire du fait de la présence d'une seule criée ouverte deux jours par semaine.

- La pêche – Orientations du SMVM

=> le SMVM identifie une large zone de pêche sur le territoire où toutes les autres cultures marines sont acceptées sous réserve d'impacts réduits sur le milieu et la ressource halieutique.

=> Tous les aménagements des ports ou des sites destinés à la pêche devront prendre en compte les besoins et les contraintes des navires de pêche.

- Quels enjeux pour le territoire ?

⇒ Un objectif : Développer les différentes activités maritimes du Pays de Guingamp,

⇒ Une nécessaire mise en place d'un Volet MER ?

⇒ Une stratégie à mener conjointement avec les autres politiques touchant cette interface terre/mer (Natura 2000, Natura 2000 en mer, schéma des structures, ...),

⇒ Sur quel périmètre : Pays de Guingamp ou plus large ?

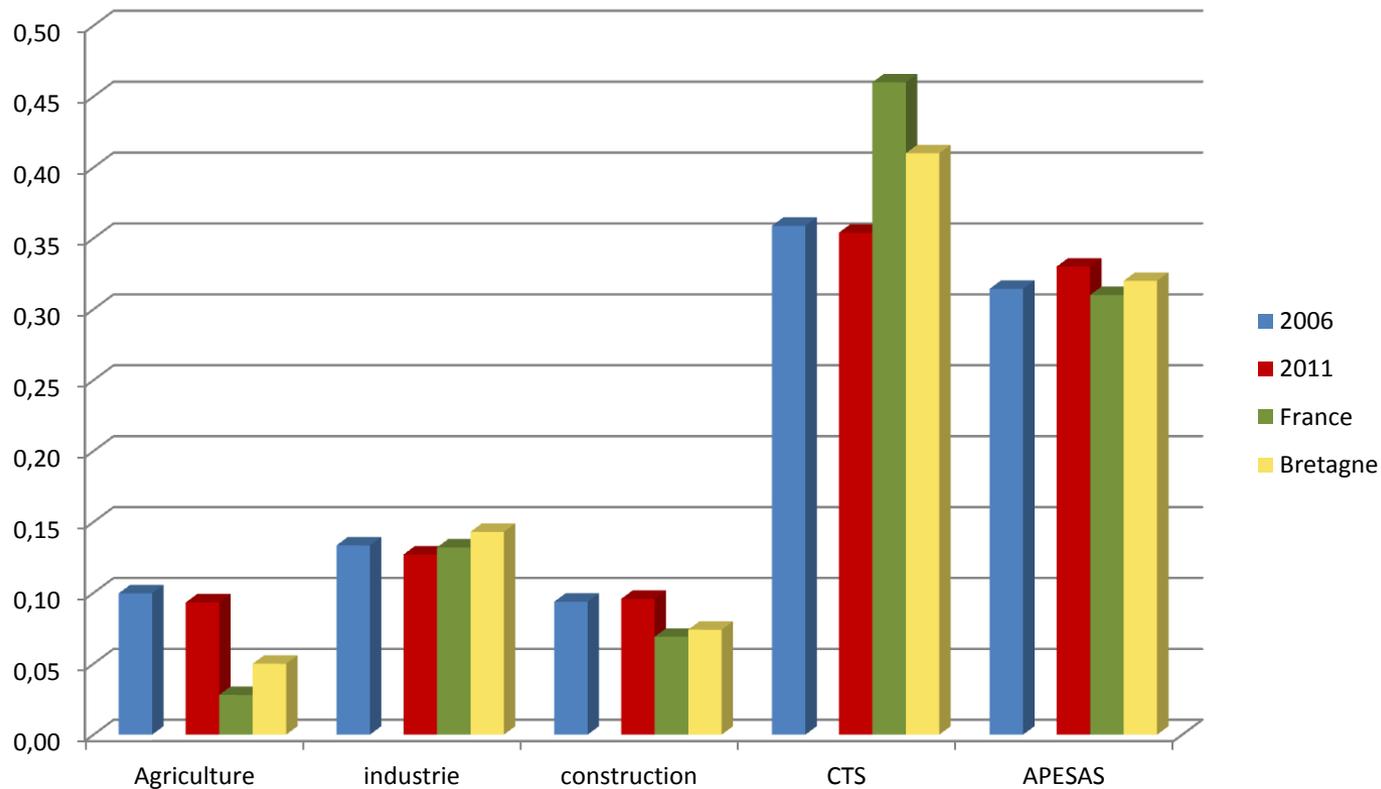
## • Éléments de débat / Enjeux

- ⇒ Problème de l'absence de zone marécote apparaît comme un enjeu majeur pour le territoire. Véritable enjeu de développement de la filière,
- ⇒ Les algues : une réelle opportunité à moyen long terme,
- ⇒ Pêche : peu de perspective,
- ⇒ Travailler sur les cales de mise à l'eau : enjeu clé au regard du développement des bateaux transportables.
- ⇒ La présence du Lycée Maritime Pierre Loti = un véritable atout pour le territoire,

# **L'activité agricole en Pays de Guingamp**

- L'emploi agricole : une activité encore prépondérante à l'échelle du Pays

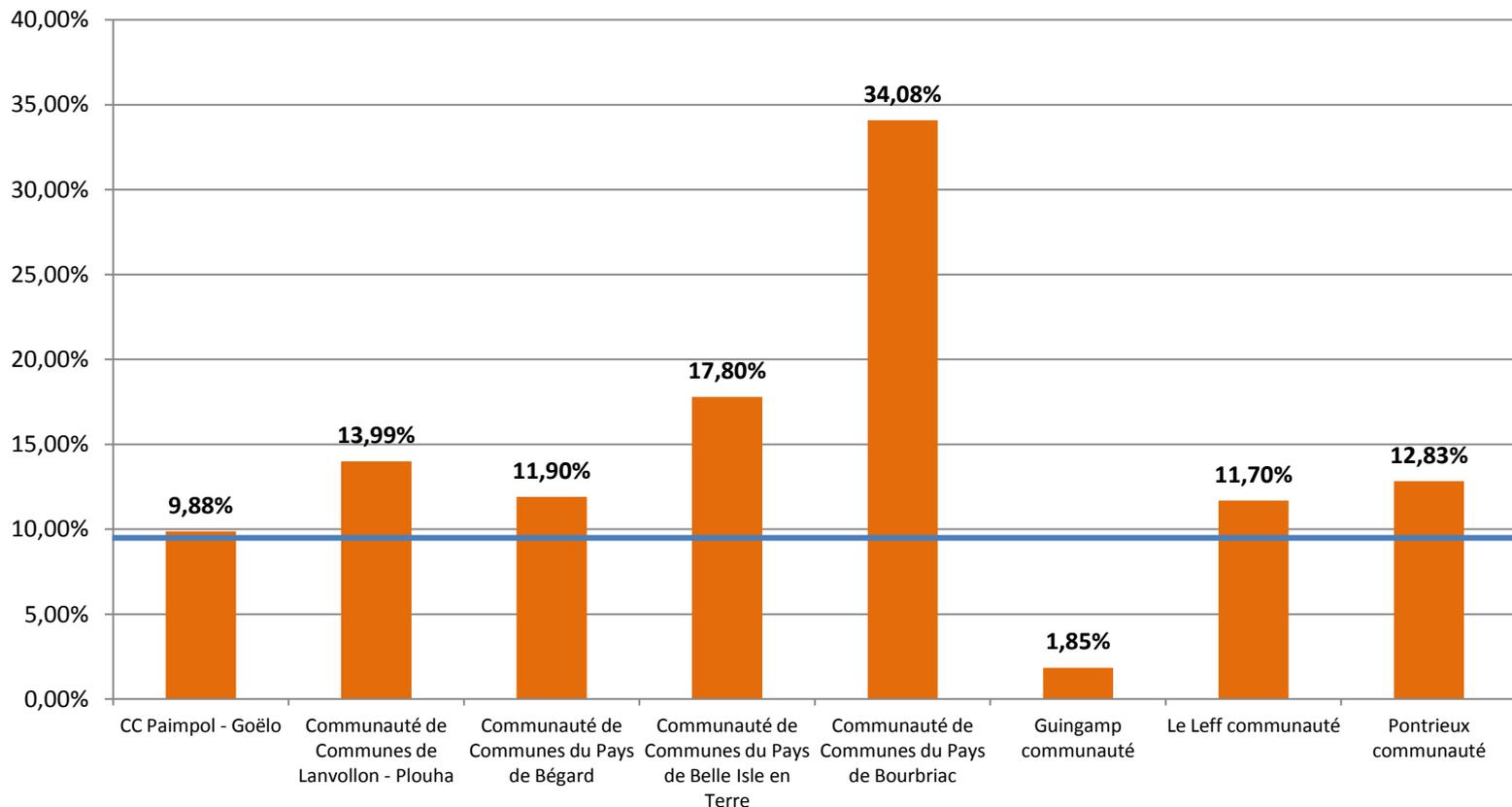
=> 9.3% des emplois du territoire, en légère baisse depuis 2006



- L'emploi agricole : une activité encore prépondérante à l'échelle du Pays

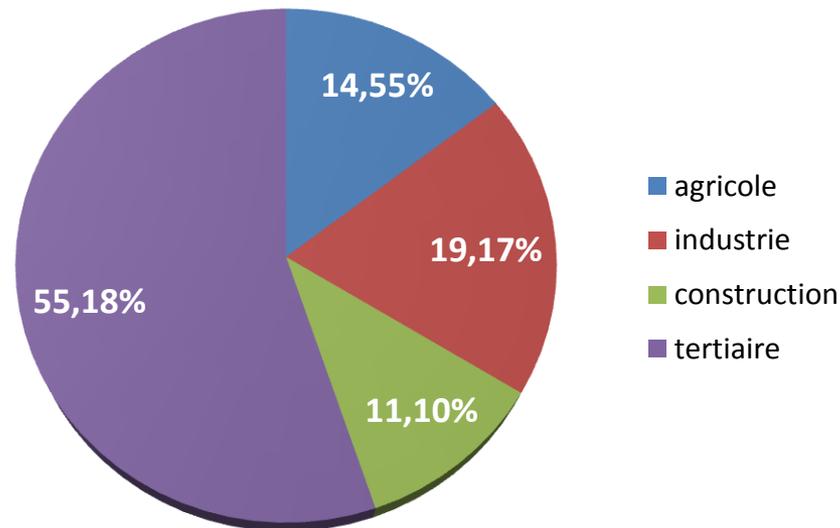
=> Mais des fortes différences entre les territoires du Pays de Guingamp

### Secteur agricole



- L'emploi agricole : une activité encore prépondérante à l'échelle du Pays

=> Un secteur agricole qui représente près de 15% des emplois salariés privés du pays, dont près de 8% pour la culture élevage,



- L'emploi agricole : une activité encore prépondérante à l'échelle du Pays

=> Soit 1481 emplois répartis de la manière suivante en fonction du type de production



=> et un poids encore plus conséquent au regard des emplois indirects ou liés à l'activité agricole (industries agroalimentaires, entreprises de négoce, logistiques, ...)

- **L'emploi agricole : l'importance de l'Industrie Agro Alimentaire**

=> Principal pourvoyeur d'emplois dans l'industrie avec plus de 2100 salariés soit 57% des emplois industriels en 2013, et 11% des emplois salariés du secteur privé,

=> 6 des 10 plus grands employeurs du territoire en terme d'emplois et notamment lorsque l'on regarde les établissements essentiellement privés.

=> et 18 entreprises de plus de 20 salariés

Intitulé	Localisation	Activité	Tranche d'effectif
Centre hospitalier de Guingamp	Pabu	Santé	750 à 999
Fondation Bon Sauveur	Bégard	Santé	500 à 749
Daunat Bretagne	Saint-Agathon	IAA	250 à 499
Socopa Viandes	Grâces	IAA	200 à 249
Timac Agro	Quemper-Guezennec	IAA	200 à 249
Helary Travaux publics	Ploumagoar	BTP	150 à 199
Celtigel	Plélo	IAA	150 à 199
Entremont Alliance	Saint-Agathon	IAA	150 à 199
Lidl	Ploumagoar	Commerce	150 à 199
Farmor	Saint-Agathon	IAA	150 à 199

=> Pas ou peu de connexion entre l'industrie Agro alimentaire et l'activité maraîchère du bord de mer.

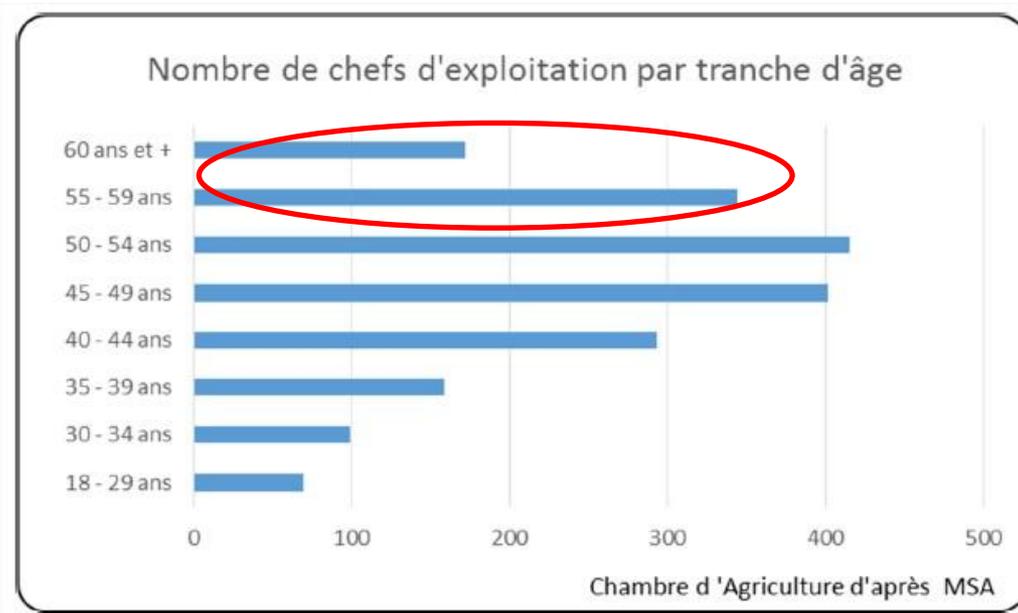
⇒ Absence du centre hospitalier de Paimpol – à rajouter,

⇒ Qu'en est il des coopératives agricoles ?

# • L'emploi agricole : la question du renouvellement des chefs d'exploitations

=> Un ratio installation/cessation de 1.3 en 2013 (56 installations contre 75 cessations dont 21 de moins de 55 ans),

=> Un problème d'autant plus important au regard de l'âge des chefs d'exploitation – 516 départs potentiels d'ici 2020



⇒ **Des raisons :**

- Manque d'attrait de la profession,
- Cout de la reprise,
- Difficulté d'accès au foncier,
- Crises agricoles,

⇒ Une filière avicole particulièrement touchée (coût des mises aux normes beaucoup de bâti de + 20ans)

⇒ Il est précisé que des enfants d'agriculteurs reviennent s'installer dans le secteur. A voir si cela se confirme dans les années à venir et l'impact sur la pyramide des âges,

⇒ Pas mal d'installation se font maintenant en privilégiant les circuits courts.

- Le foncier agricole : Une baisse marquée de la Surface Agricole Utile

=> Une Surface Agricole Utile passant de 78 249 hectares en 2000 à 75 744 hectares en 2010 soit une baisse de 3.2% (- 2 505 hectares),

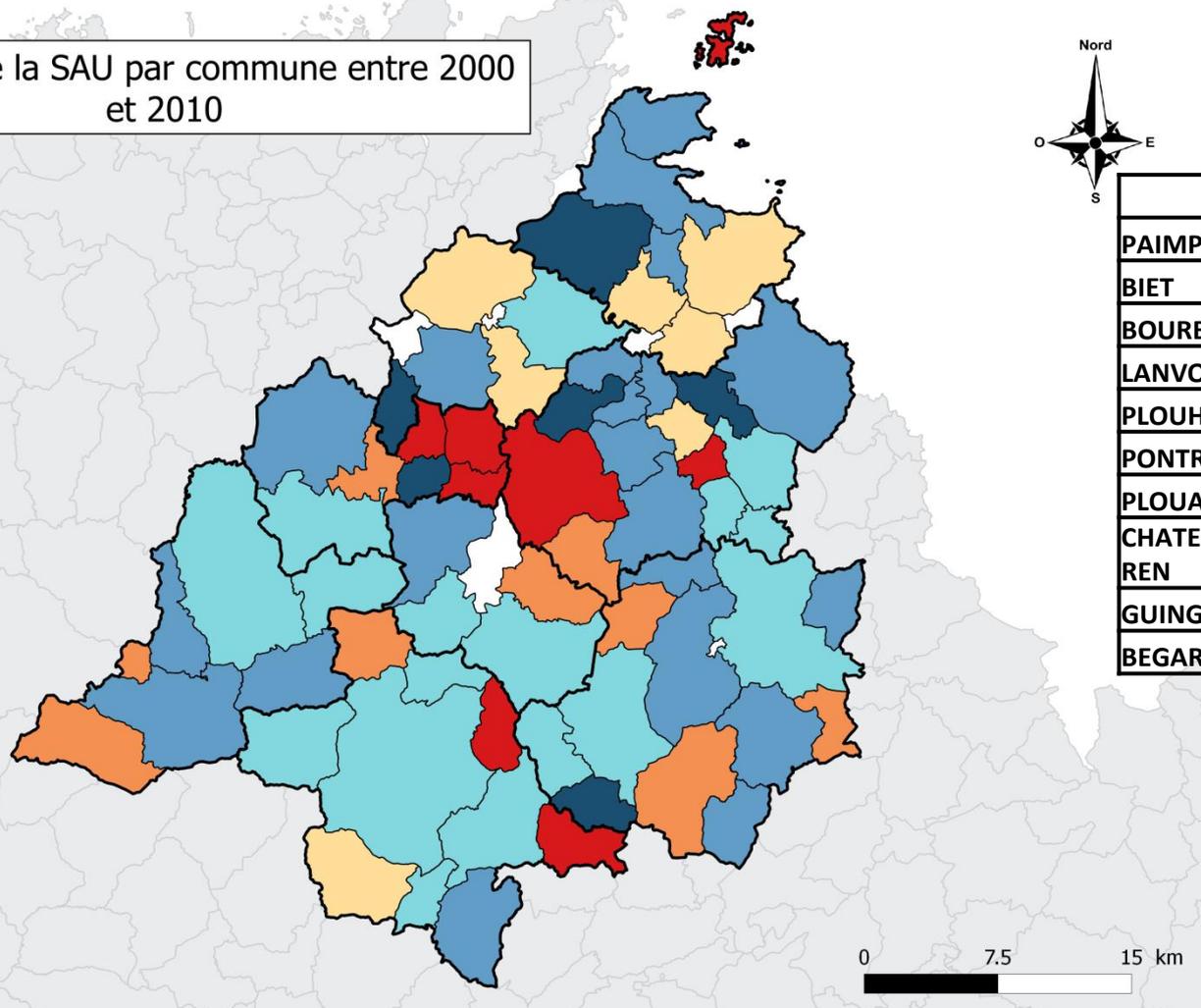
=> Mais dans une moindre mesure au regard des échelons supérieurs (Bretagne, Côtes d'Armor)

	<b>SAU 2000</b>	<b>SAU 2010</b>	<b>Evolution de la SAU</b>
<b>Pays de Guingamp</b>	78 249	75 744	-3,2%
<b>France</b>	27 856 313	26 963 252	-3,21%
<b>Bretagne</b>	1 701 566	1 638 229	-3,72%
<b>Côtes d'Armor</b>	453 464	438 314	-3,34%

- Le foncier agricole : Une baisse marquée de la Surface Agricole Utile

=> Des territoires plus ou moins marqués par cette baisse à l'échelle du Pays,

Evolution de la SAU par commune entre 2000 et 2010



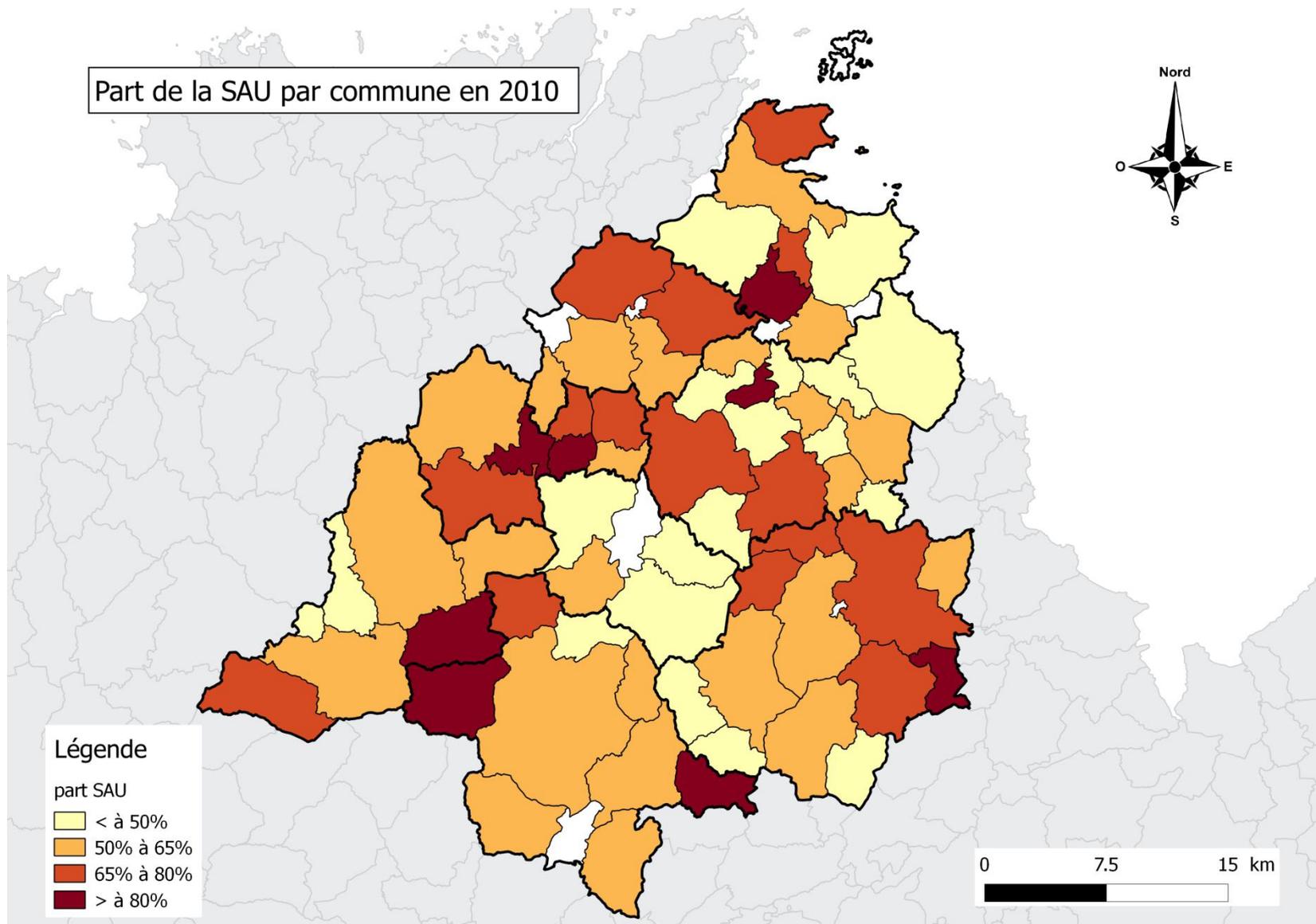
	Evolution SAU 2000-2010
PAIMPOL	-6,38%
BIET	-2,86%
BOURBRIAC	0,47%
LANVOLLON	1,51%
PLOUHA	-4,88%
PONTRIEUX	-7,78%
PLOUAGAT	-8,53%
CHATELAUD REN	-2,71%
GUINGAMP	-0,90%
BEGARD	-3,02%

Légende

Evolution SAU



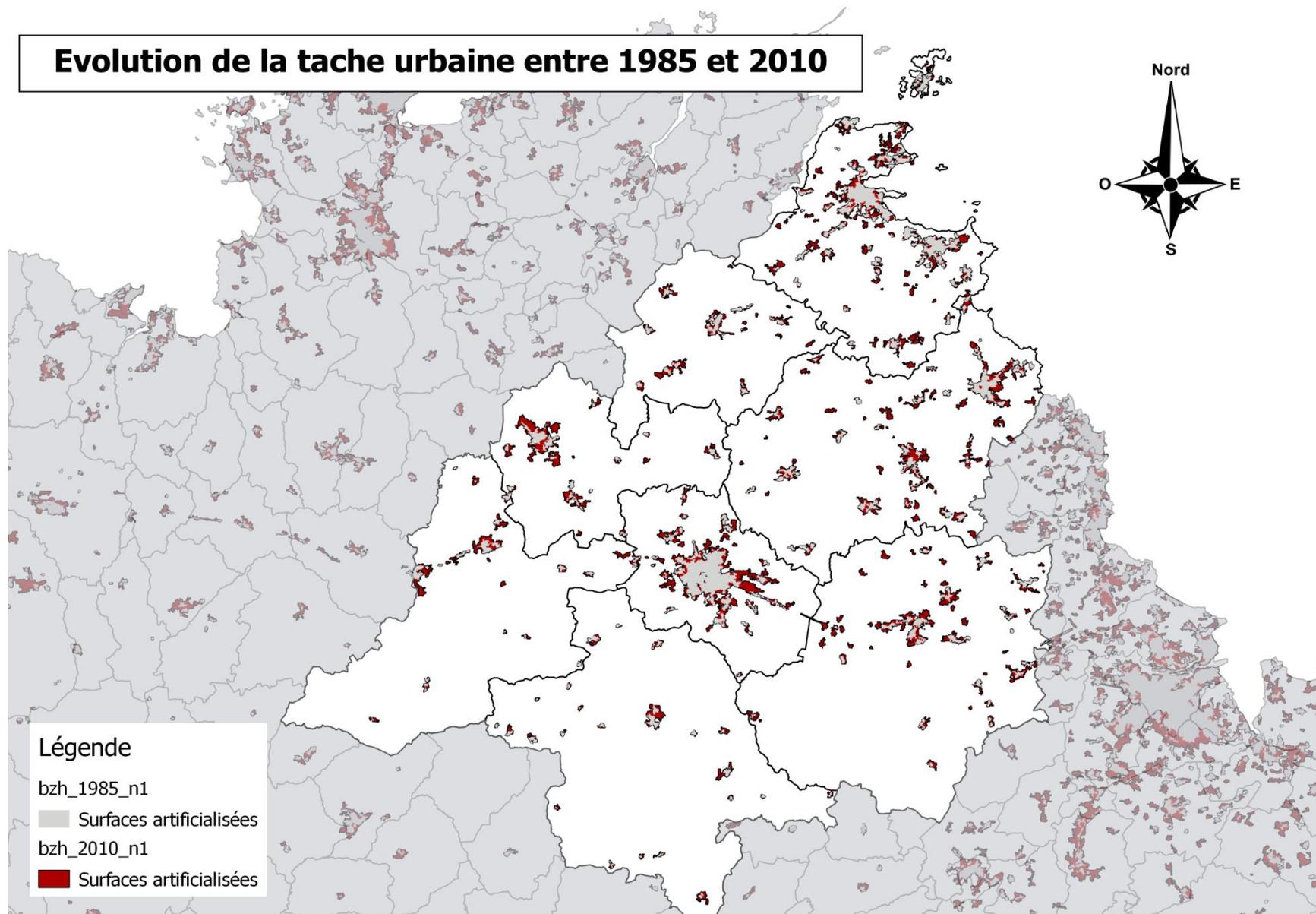
- Le foncier agricole : Une baisse marquée de la Surface Agricole Utile



- Le foncier agricole : Une accélération de la baisse de la SAU depuis 2000
    - => Une perte de SAU qui s'est accélérée depuis les années 2000 :
      - 98.42 hectares perdus annuellement entre 1988 et 2000
      - contre 250.5 hectares perdus annuellement entre 2000 et 2010
- (Période correspondant au boom de l'immobilier)

- Le foncier agricole : Une baisse marquée de la Surface Agricole Utile  
=> Une baisse qui s'explique par l'urbanisation des terres

## Evolution de la tache urbaine entre 1985 et 2010



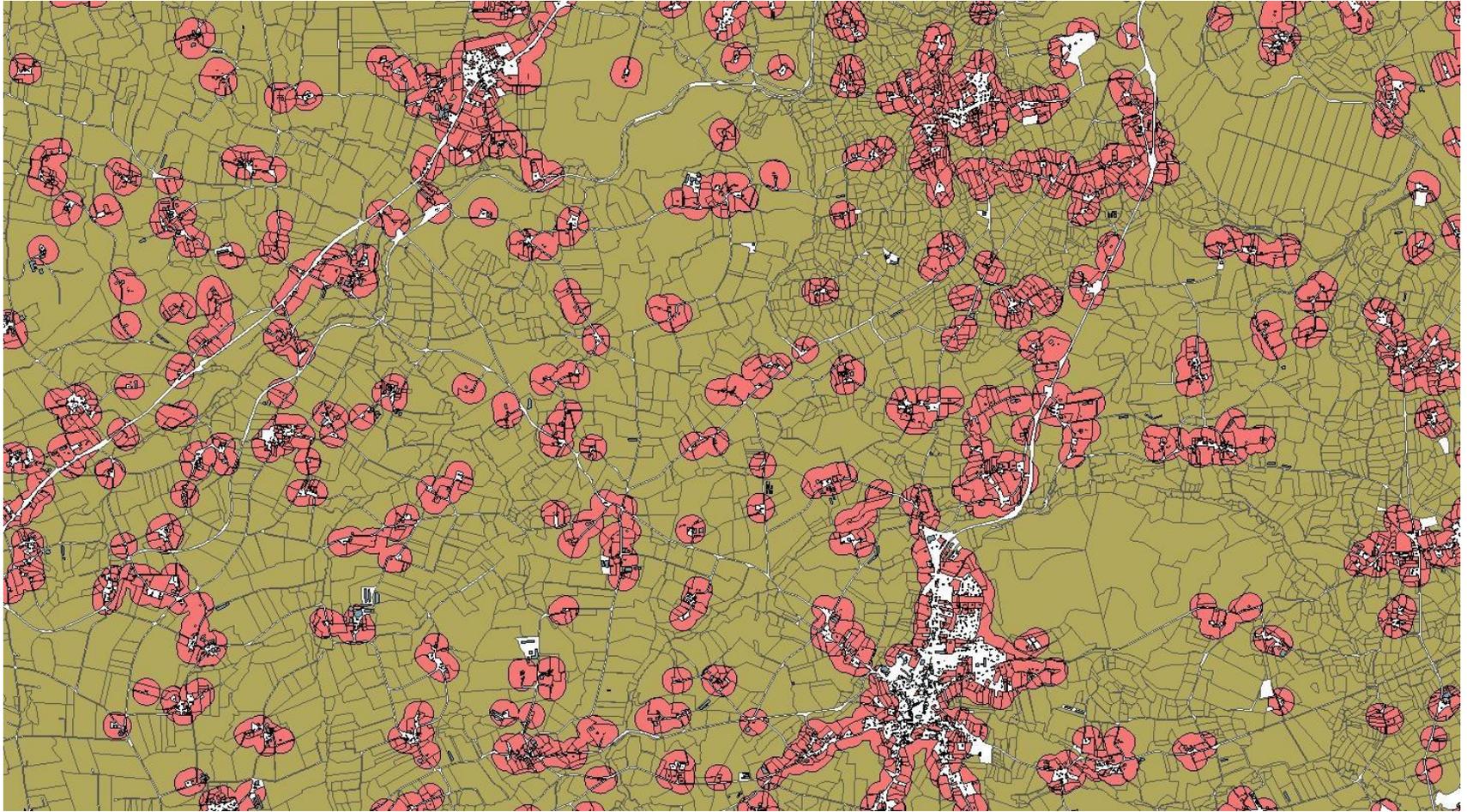
- Le foncier agricole : Une baisse marquée de la Surface Agricole Utile

=> Avec des conséquences sur l'activité agricole,

- Difficulté d'accès aux parcelles agricoles,
- Conflit de voisinage (bruit, épandage, ...)
- Un parcellaire plus émietté,



- Le foncier agricole : Une baisse marquée de la Surface Agricole Utile



- Le foncier agricole : Une baisse marquée de la Surface Agricole Utile  
=> Mais aussi un retour à l'état naturel de SAU,

	Hors zone	Surfaces en eau	Surfaces boisées	Surfaces artificialisées	Surfaces agricoles utiles
surface 1985 (en hectares)	34,74	124,72	19690,75	3542,51	110187,28
Surface 2010 (en hectares)	36,25	109,95	25419,89	8067,47	99946,44
evolution des surfaces (en hectares)	1,51	-14,77	5729,14	4524,96	-10240,85

=> 55% des surface agricoles utiles sont retournées en surfaces boisées,

⇒ Les données vont jusqu'à 2010 : quand est il de l'évolution au cours des 5 dernières années. Il est précisé qu'une étude de la consommation foncière sera réalisée permettant d'avoir des données sur les 5 dernières années. Ces dernières seront présentées lors du séminaire sur le foncier le 29 septembre 2015.

⇒ Il est noté que les agriculteurs ont droit de conserver 1 hectare de terre lorsqu'ils partent à la retraite,

⇒ La vente des bâtiments à un tiers s'accompagne souvent de la vente de terre en périphérie du bâtiment sur des surfaces pouvant être assez conséquente.

⇒ Extensification de l'agriculture aura pour conséquence une pression sur le foncier agricole.

⇒ Les politiques actuelles prônent une urbanisation en continuité de l'existant alors même que ces dernières sont souvent les meilleures terres. Jusqu'à quand va-t-on les consommer?



C'est l'enjeu majeur : Préserver le foncier Agricole

- **Caractérisation des exploitations : un nombre d'exploitations en forte baisse**

=> 1756 exploitations en 2010 soit une baisse de 26% des exploitations depuis 2000 et près de 60% depuis 1988 (- 2 540 exploitations depuis 1988),

=> il est précisé qu'on perd la moitié des agriculteurs tous les 15 ans,

=> des chiffres inférieurs à la région Bretagne et aux Côtes d'Armor,

	Nombre d'exploitations		
	2000	2010	evolution
<b>Pays de Guingamp</b>	2345	1756	-26,01%
<b>France</b>	663807	489977	-26,19%
<b>Bretagne</b>	51 219	34 447	-32,75%
<b>Côtes d'Armor</b>	13 400	9 472	-29,31%

⇒ Des exploitations de dimensions économiques « moyennes ou grandes » qui résistent mieux,

-76% des exploitations en 2010 contre 57% en 1988.

⇒ Et qui s'agrandissent fortement : 31 ha en 1988 / 56 ha en 2010.

- Caractéristiques des exploitations – un agrandissement important des exploitations

=> Des exploitations de 43 hectares en moyenne sur le Pays en hausse de plus de 30% entre 2000 et 2010.

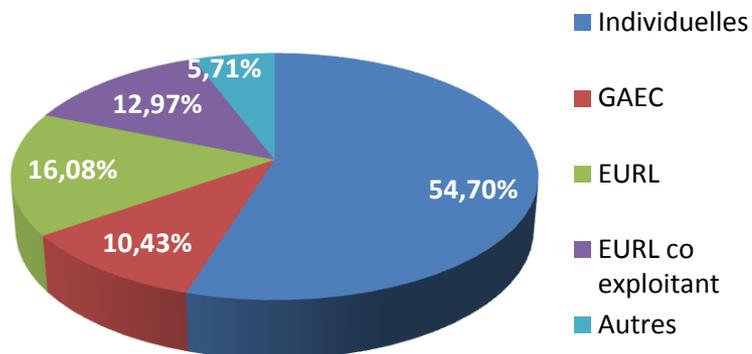
<b>CDC BEGARD</b>	42	32	32,88%
<b>CDC BIET</b>	51	36	42,03%
<b>CDC GUINGAMP</b>	43	28	55,09%
<b>CDC LEFF</b>	40	33	20,90%
<b>CDC BOURBRIAC</b>	45	34	31,90%
<b>CDC PONTRIEUX</b>	39	34	16,42%
<b>CDCLANVOLLON</b>	47	37	27,03%
<b>CDC PAIMPOL</b>			
<b>GOELO</b>	35	27	30,07%
<b>BREHAT</b>	5	4	28,57%

⇒ Une zone légumière marquée par des exploitations de plus petites tailles.

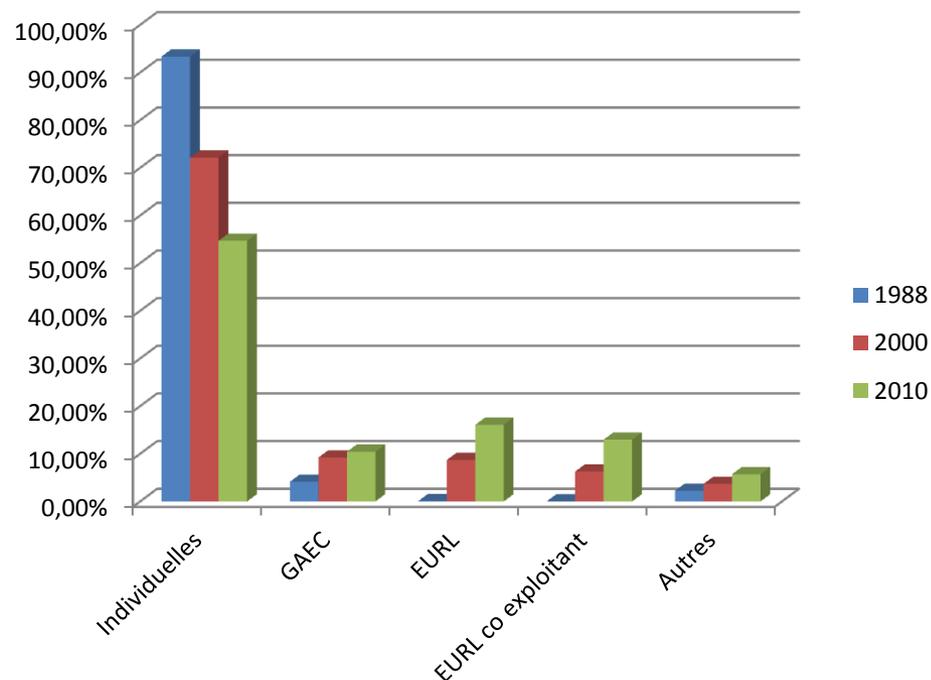
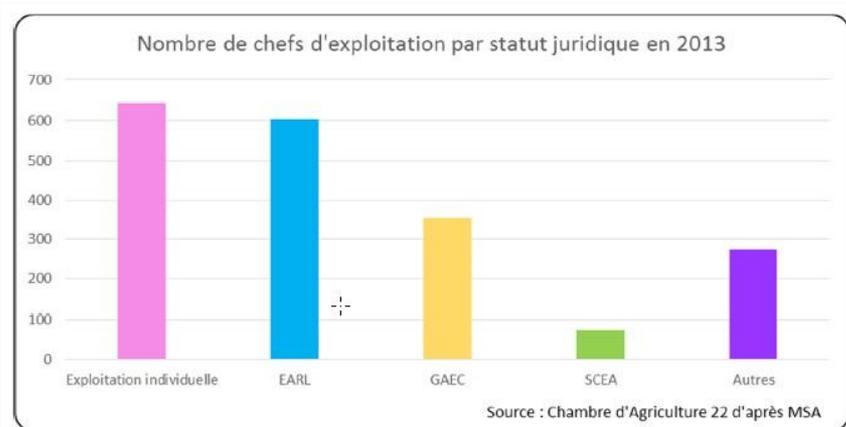
- Caractéristiques des exploitations – une adaptation à l'évolution du secteur agricole

=> Une majorité d'exploitations encore sous forme individuelle,

=> mais des exploitations organisées en société qui se développent,

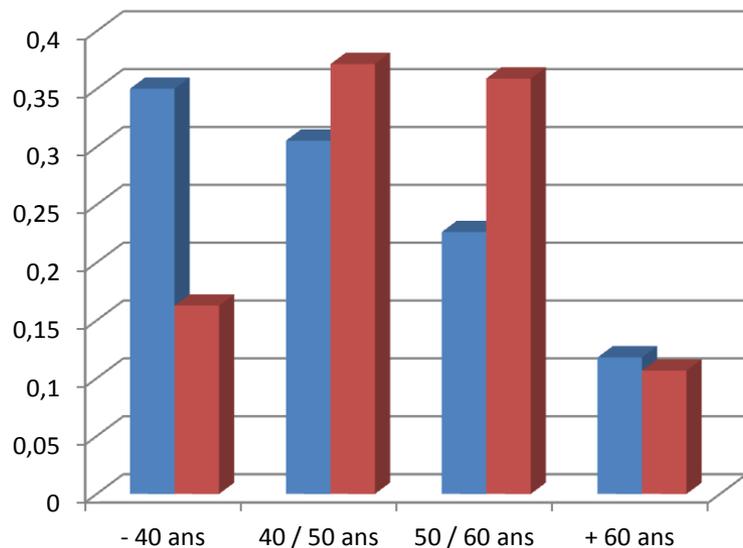


=> Les formes sociétales se sont fortement développées depuis 2010, Données toutefois difficilement comparables avec les données RGA vu que l'on parle de chef d'exploitation dans un cas et d'exploitation dans un autre.

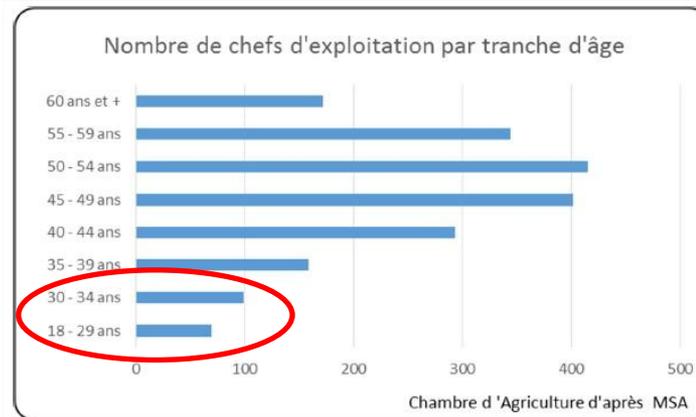


- **Caractéristiques des exploitations – Age des exploitants**

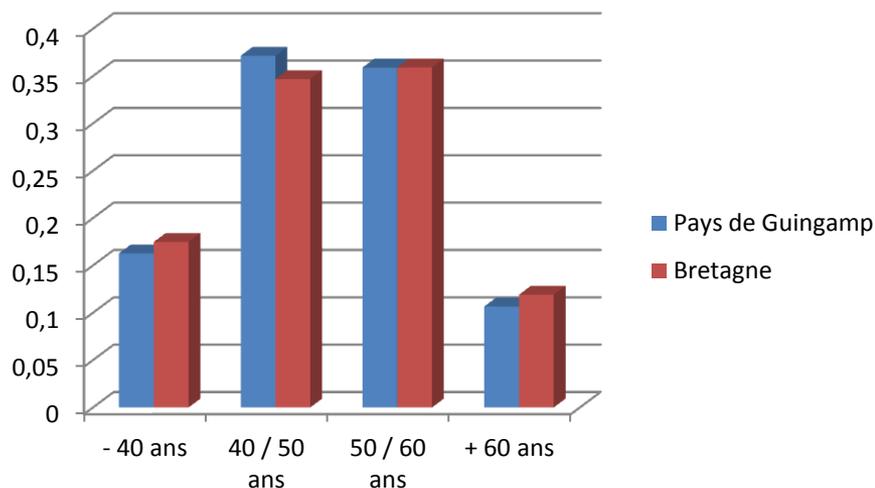
=> Un glissement de l'âge des chefs d'exploitation et la question du renouvellement



=> La difficulté d'installation des jeunes agriculteurs



=> Mais pas de grandes différences avec l'échelle régionale



- **Caractéristiques des exploitations – l’emploi au sein de l’exploitation**

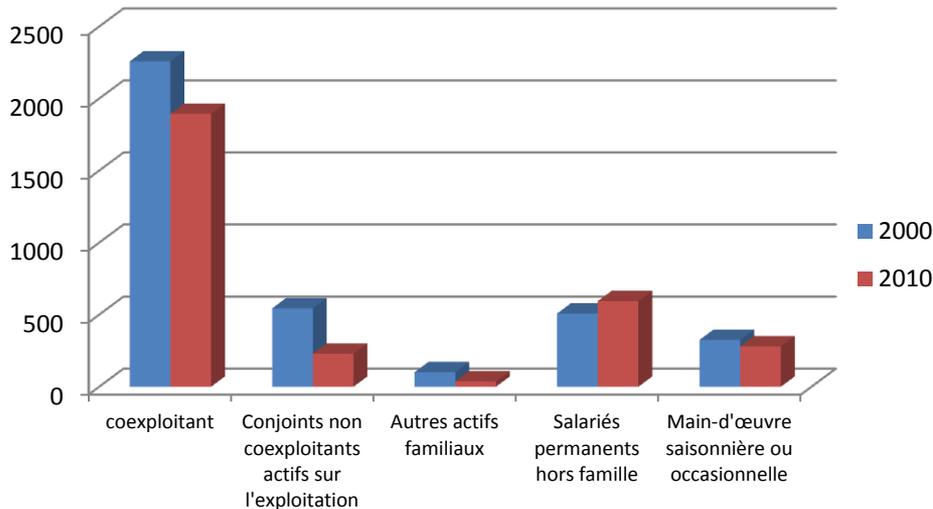
=> Une baisse globale des UTA sur le Pays de Guingamp (y compris la main d’œuvre saisonnière), mais dans une moindre mesure par rapport au nombre d’exploitations, - 700 UTA soit une baisse de 18.8% (-26% d’exploitations)

=> Une baisse inférieure aux autres échelons mais uniquement du fait du canton de Paimpol (+7%)

	<b>Evolution 2000/2010</b>
<b>Pays de Guingamp</b>	<b>-18,79%</b>
Pays de Guingamp sans canton paimpol	-23,41%
<b>France</b>	<b>-22,09%</b>
<b>Bretagne</b>	<b>-23,62%</b>
<b>Côtes d'Armor</b>	<b>-22,12%</b>

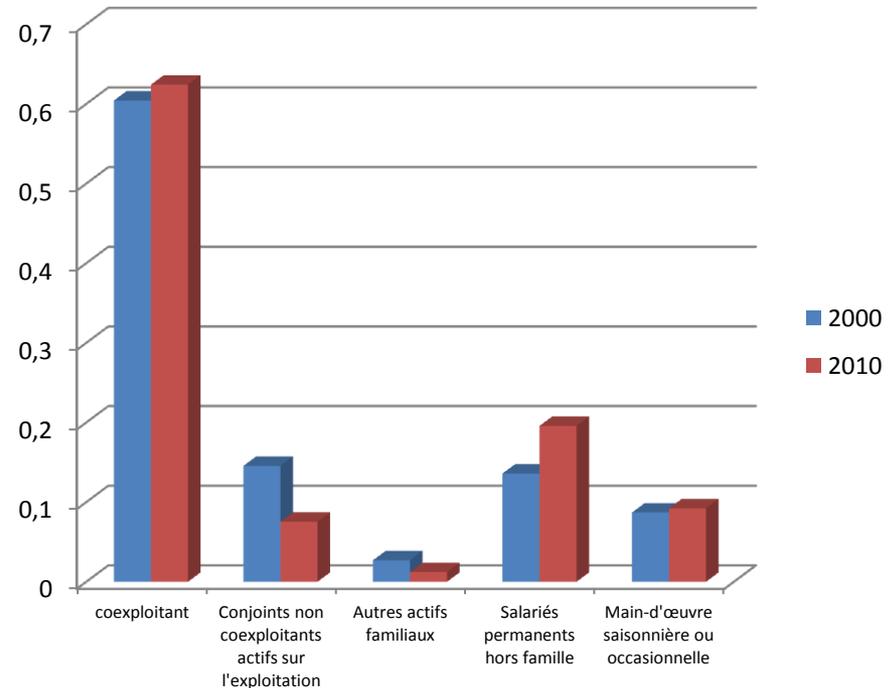
=> A l’inverse, une baisse sensible sur le canton de Plouha (-43%)

- Caractéristiques des exploitations – l'emploi au sein de l'exploitation



⇒ Une forte baisse des coexploitants,  
 ⇒ et des conjoints non exploitants, (qui s'explique notamment par la reconnaissance du statut de co-exploitants pour les conjoints).  
 ⇒ Une hausse des salariés permanents,

⇒ Une proportion d'UTA réalisée par les coexploitants identique à 2000



⇒ De besoins en main d'œuvre plus importants sur la zone légumière (dont emplois saisonniers)

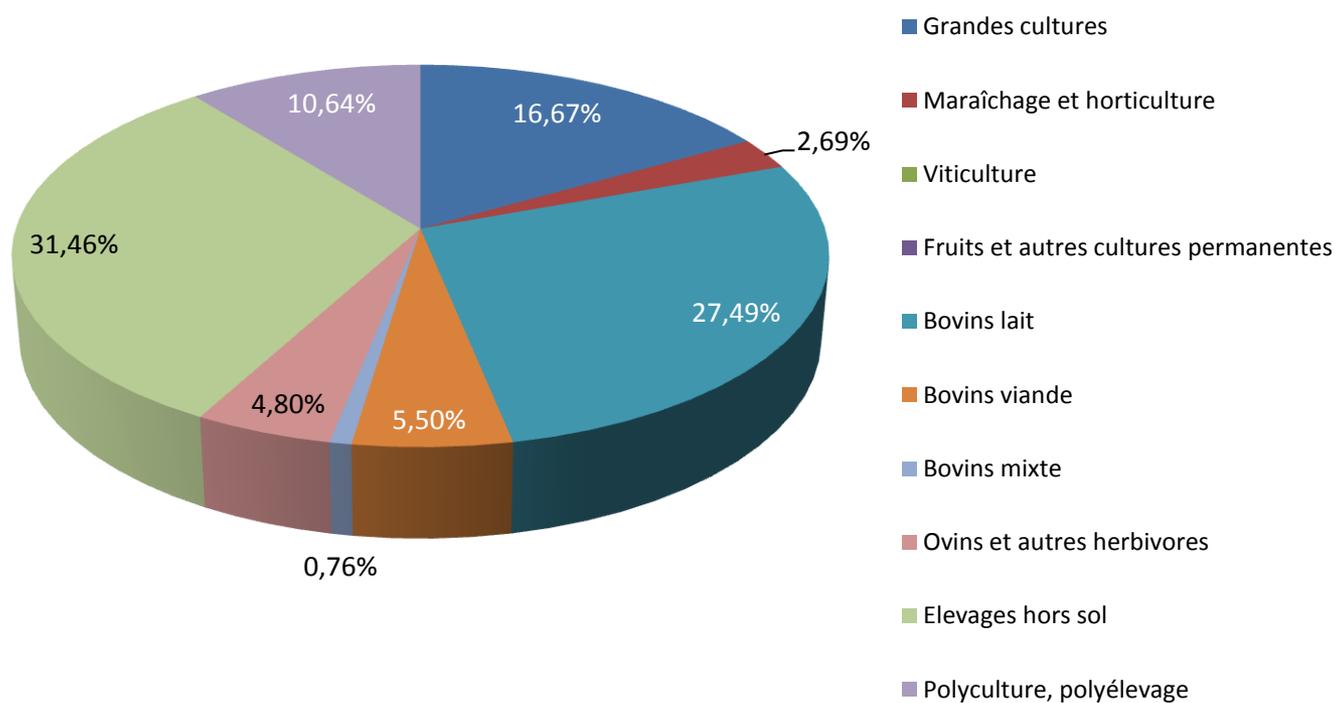
PAIMPOL	3,51
BIET	1,66
BOURBRIAC	1,40
LANVOLLON	1,74
PLOUHA	1,70
PONTRIEUX	1,35
PLOUAGAT	1,58
CHATELAUDREN	1,70
GUINGAMP	1,38
BEGARD	1,40

⇒ Emplois saisonniers : période de travail 6-8 mois.

- Caractéristiques des exploitations – Orientation principale des exploitations

=> La prédominance des élevages hors-sols et des bovins lait

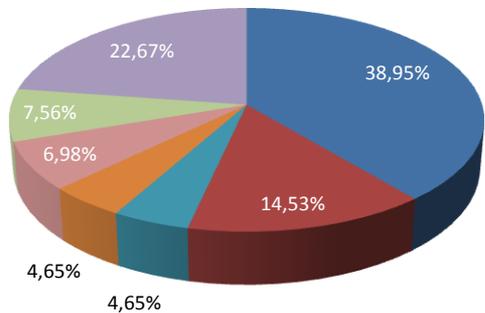
=> Une situation comparable au département des Côtes d'Armor



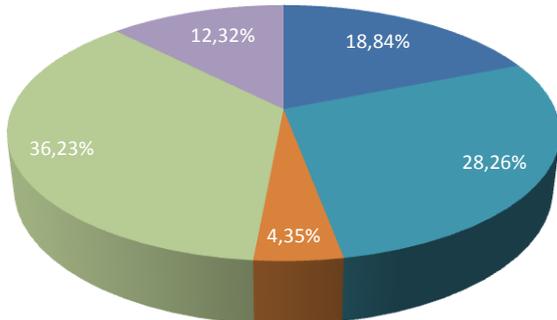
	Côtes d'Armor
Grandes cultures	15,0%
Maraîchage et horticulture	1,9%
Fruits et autres cultures permanentes	0,8%
Bovins lait	27,5%
Bovins viande	6,4%
Bovins mixte	1,7%
Ovins et autres herbivores	5,1%
Elevages hors sol	32,0%
Polyculture, polyélevage	9,6%

=> Une activité maraichère légèrement supérieure,

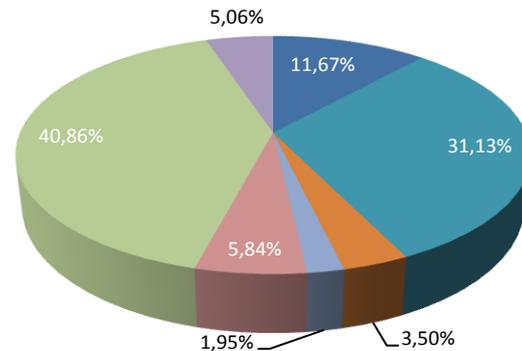
### PAIMPOL



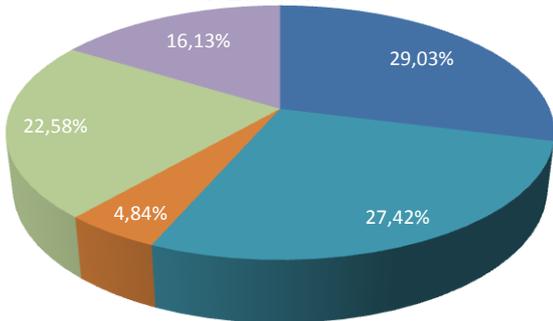
### LANVOLLON



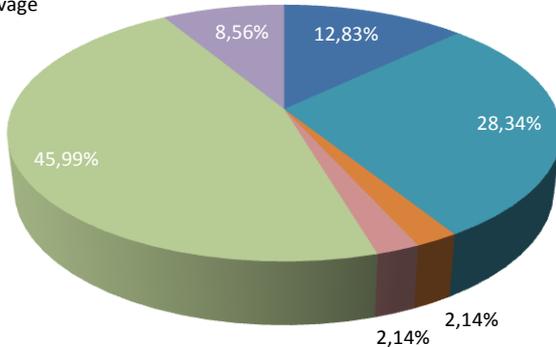
### BOURBRIAC



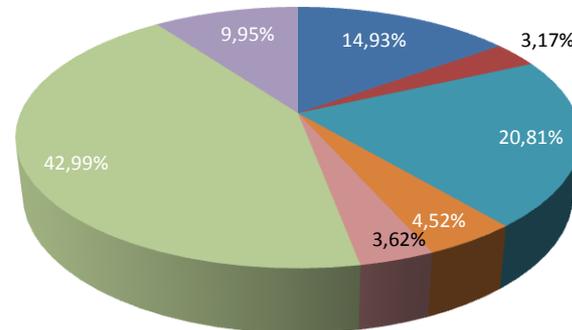
### PLOUHA



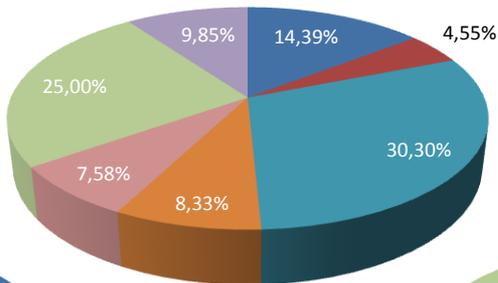
### PLOUAGAT



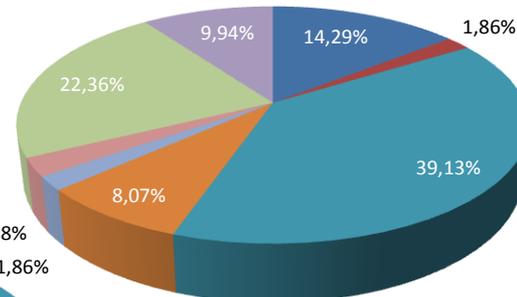
### CHATELAUDREN



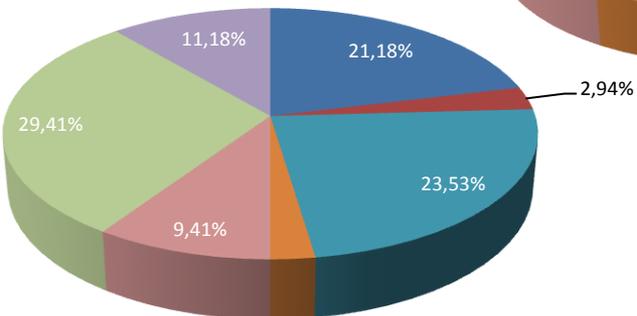
### GUINGAMP



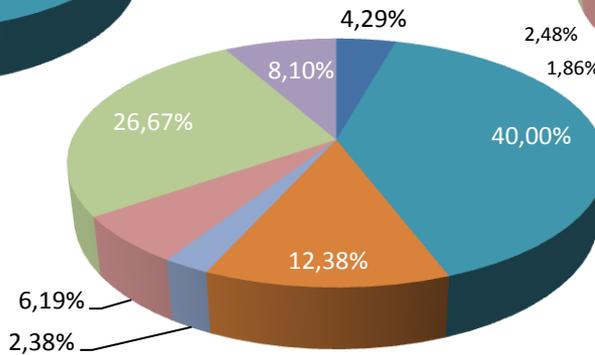
### BEGARD



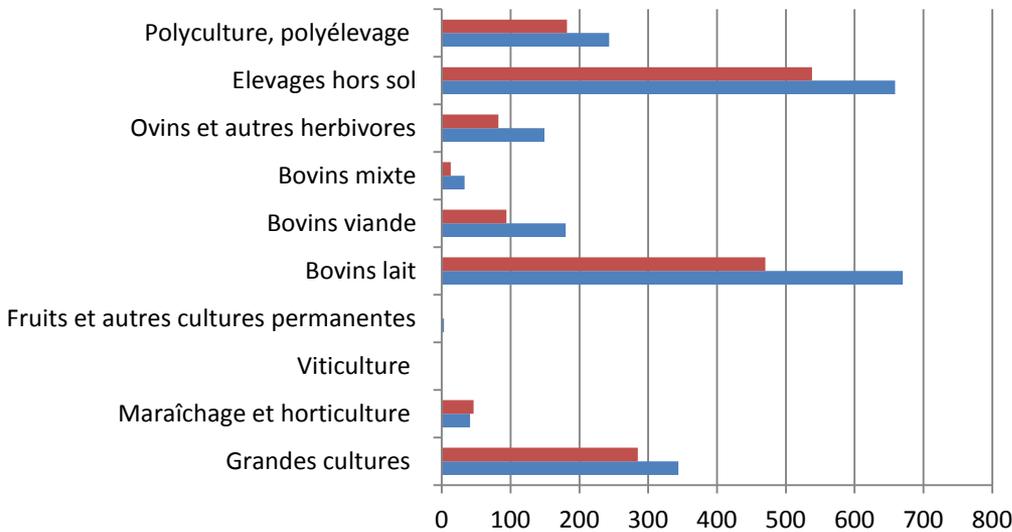
### PONTRIEUX



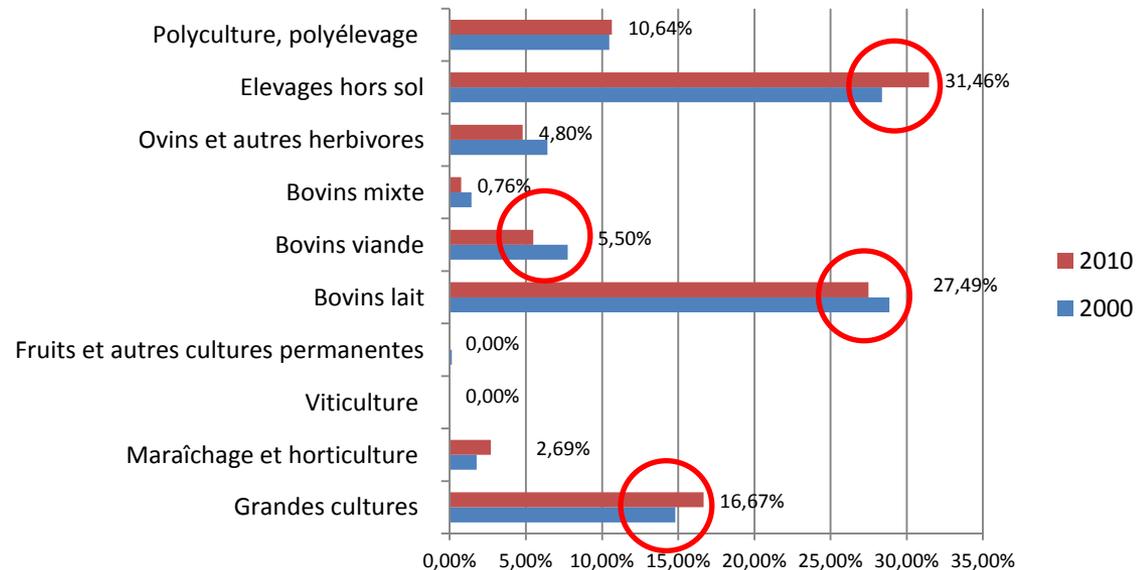
### BIET



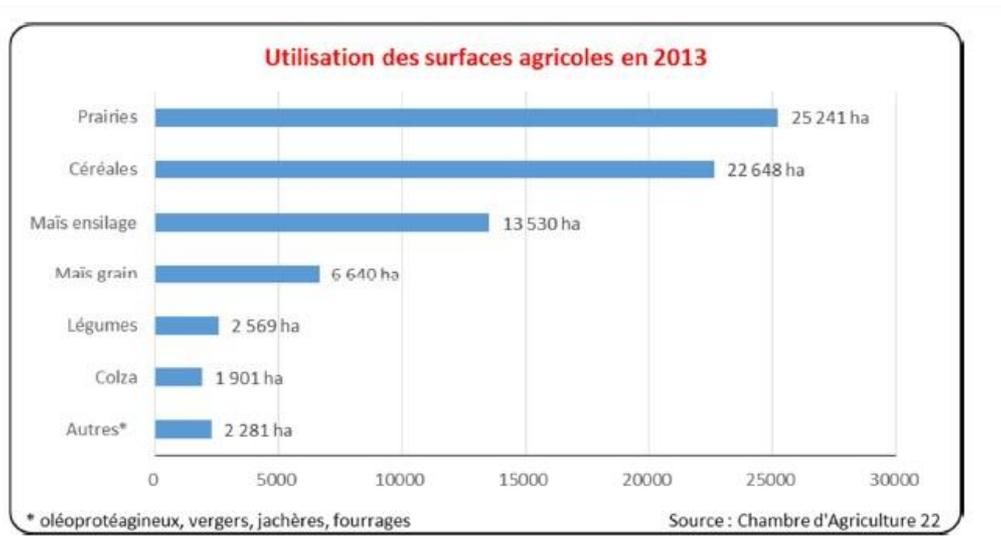
- Caractéristiques des exploitations – Orientation principale des exploitations



=> Les filières bovines en net repli



- Caractéristiques des exploitations – Utilisation des surfaces agricoles



Assolement	Surfaces en ha	Répartition des surfaces
Autres*	2 281 ha	3.0 %
Colza	1 901 ha	2.5 %
Légumes	2 569 ha	3.4 %
Maïs grain	6 640 ha	8.9 %
Maïs ensilage	13 530 ha	18.1 %
Céréales	22 648 ha	30.3 %
Prairies	25 241 ha	33.7 %
Total	74 810 ha	100 %

Répartition des surfaces en Côtes d'Armor (en %)
2.3
3
2.8
9.8
17.7
30.9
33.5
100

## • Les filières du Pays de Guingamp – Elevage Hors Sol

⇒ Principales orientations économiques du secteur agricole en Pays de Guingamp avec 31% des exploitations dont c'est la principale activité,

⇒ soit 490 exploitations,

### • Elevage porcin :

⇒ 267 exploitations

⇒ Total de 340 000 porcs,

⇒ Chiffre d'Affaire : 97 millions €

#### ⇒ Porcs charcutiers :

- 262 exploitations en 2010,

- Une hausse de 4.5% du cheptel entre 2000 et 2010 (soit 9 200 porcs supplémentaires),

- Dans le même temps, une baisse de 31 % des exploitations,

- Une véritable restructuration de la filière,

- 800 porcs en moyenne par exploitation en 2010 contre 517 en 2000.

#### ⇒ Truies mères :

- 151 exploitations pour un cheptel total de 27 000 truies en 2010,

- En baisse de 20% depuis 2000,

- 178 truies par exploitation contre 152 en 2000

# • Les filières de Guingamp – Elevage Hors Sol

## • Elevage avicole :

⇒ Globalement un Chiffre d’Affaire de 150 millions d’euros,

⇒ une filière en pleine restructuration

### ⇒ Poule pondeuse - œuf de consommation :

- 148 exploitations en 2010 contre 529 en 2000,

- soit une baisse de près de 75%

- Avec un cheptel évoluant peu : - 4.5% entre 2000 et 2010,

- 21 817 poules en moyenne par exploitation en 2010, contre 6 396 en 2000.

### ⇒ Poulet de chair :

- 107 exploitations en 2010 contre 291 en 2000,

- Soit une baisse de plus de 63% des exploitations,

- Avec un cheptel en forte hausse : +27% entre 2000 et 2010,

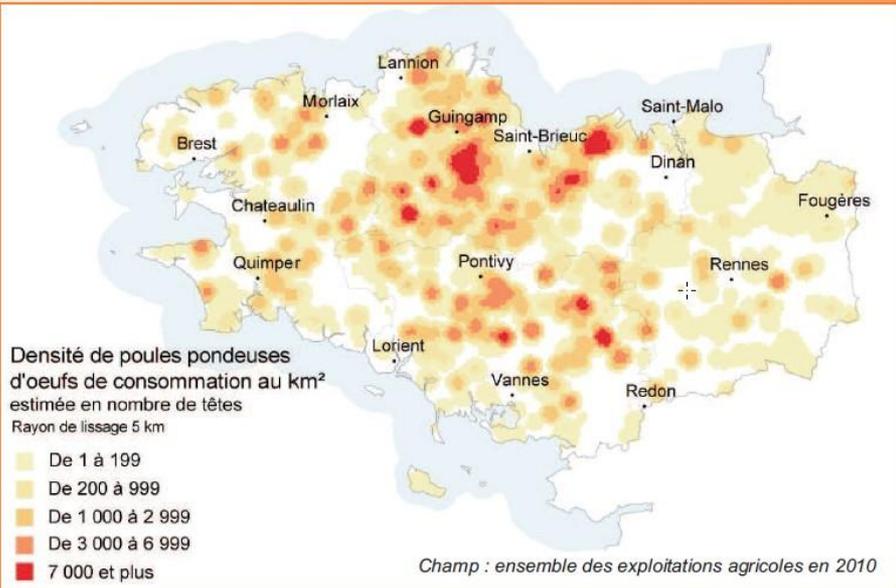
- 24 745 poulets en moyenne par exploitation en 2010, contre 7 142 en 2000.

### ⇒ Suppression des aides à l’export depuis le dernier recensement : quelles conséquences sur la filière depuis 2010 ?

⇒ Parler de M<sup>2</sup> de bâtiment avicole plutôt que de cheptel moyen. Un élevage pouvant avoir différents types de volaille au cours d’une même année.

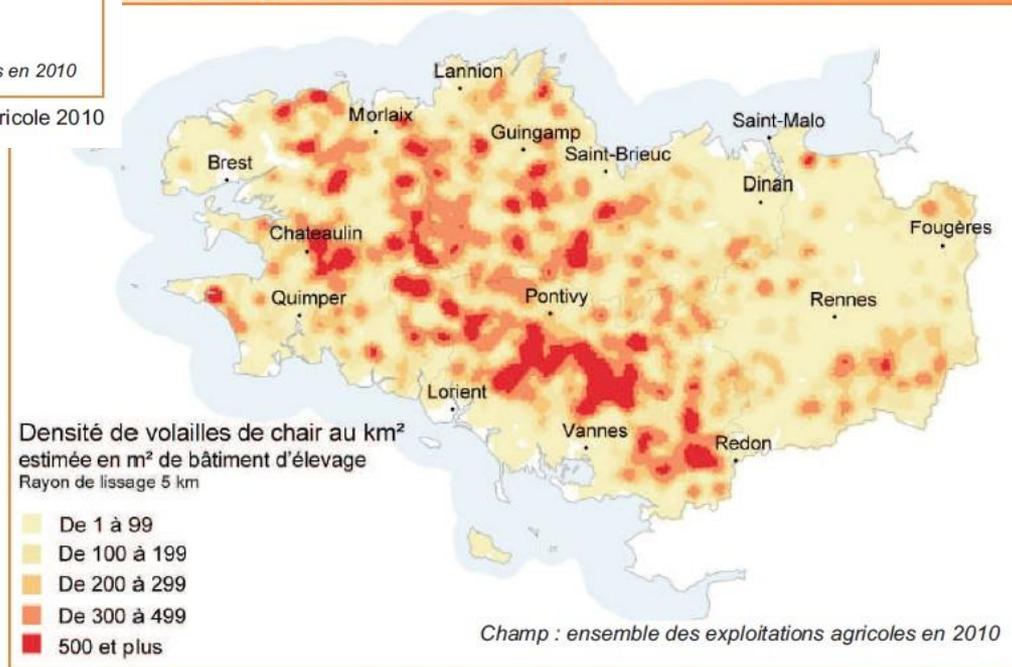
# • Les filières de Guingamp – Elevage Hors Sol

## Les effectifs de poules pondeuses plus présents dans les Côtes-d'Armor



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensement agricole 2010

## Les bâtiments de volailles de chair plus présents dans le Morbihan et le Finistère



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensement agricole 2010

# • Les filières du Pays de Guingamp – Elevage Hors Sol

## • Elevage avicole :

### ⇒ Dindes et Dindons :

- 34 exploitations en 2010 contre 96 en 2000,
- soit une baisse de près de 65%,
- Avec un cheptel évoluant peu : - 9.6 % entre 2000 et 2010,
- 13 270 dindes et dindons en moyenne par exploitation en 2010, contre 5 200 en 2000.

### ⇒ Lapines mères :

- 22 exploitations en 2010 contre 1999 en 2000,
- soit une baisse de près de 89% des exploitations
- Avec un cheptel en forte hausse : +20% entre 2000 et 2010,
- 400 lapins en moyenne par exploitation en 2010 contre 35 en 2000.

## • Les filières de Guingamp – Bovin laits

⇒ 27% des exploitations dont c'est la principale activité, soit 470 exploitations pour un total de 663 ayant des vaches laitières,

⇒ Un chiffre en baisse depuis 2000 : -31% d'exploitations ayant des vaches laitières,

⇒ Un cheptel de 31 100 vaches soit près de 50 vaches par exploitation,

⇒ Un cheptel qui connaît un léger recul (- 1300 vaches depuis 2000) mais un nombre de vaches par exploitation en forte augmentation :

-35 en 2000,

- 50 en 2010,

⇒ Un chiffre d'affaire en valeur de production estimé à 70 millions d'euros,

⇒ **Quelles conséquences de la fin des quotas laitiers sur cette filière ?**

⇒ **Risque d'une restructuration de la filière;**

⇒ **Il est précisé que plus une exploitation est grande plus la quantité de lait produite par vache est importante.**

## • Les filières de Guingamp – Maraîchage

- ⇒ 218 exploitations concernées dont une cinquantaine ayant pour principale activité le maraîchage,
- ⇒ une baisse du nombre d'exploitations cultivant les légumes (-38%)
- ⇒ mais une hausse des exploitations ayant le maraîchage comme activité principale
- ⇒ 2617 hectares de légumes frais (en hausse de 10%)
- ⇒ Une filière localisée principalement sur le secteur de Paimpol :
  - 124 exploitations (56%) et 25 exploitations dont c'est la principale activité (54%),
  - 1878 hectares soit 71% de la surface destinée au maraîchage,
  - une SAU dédiée en forte hausse (+19.2% soit près de 300 ha supplémentaires depuis 2000).
- ⇒ Qui s'explique notamment par le climat et la composition des sols,
- ⇒ Un des principaux secteurs légumiers de Bretagne,
- ⇒ Une filière très organisée autour de l'UCPT (marché au cadran, zone de conditionnement, ...)
- ⇒ Différents labels qualité autour de la marque Prince de Bretagne et une AOC « Coco de Paimpol »,
  
- ⇒ La valeur ajoutée existe mais ne passe pas par la transformation :
  - Produits frais, climat (production décalée ou quand les autres pays ne produisent pas), packaging / conditionnement, nombreuses variétés produites, s'adapte très rapidement pour répondre à l'évolution de la demande, ...

# • Agriculture biologique et diversification

## \* Agriculture biologique

⇒ 86 exploitations pratiquant l'agriculture biologique, soit 4.9% des exploitations du Pays, contre 3.6% à l'échelle des Côtes d'Armor,

⇒ Une superficie moyenne largement inférieure aux exploitations « conventionnelles » (30.2 hectares contre 43ha),

⇒ Beaucoup d'agriculteurs sont prêts à passer au bio mais ne le font pas au vu de la mise en perspective du marché (pas assez de débouché) ⇒ fragilise les exploitations,

- certaines productions se sont vendues moins chères en bio qu'en conventionnelles),

⇒ l'agriculture conventionnelle utilise de plus en plus souvent les techniques culturales utilisées en agriculture biologique.

## \* Commercialisation via des circuits courts,

⇒ 160 entreprises commercialisent via des circuits courts soit 9.1% des exploitations, légèrement en retrait par rapport au département des Côtes d'Armor (9.5%),

⇒ Une superficie moyenne de 31.6 hectares inférieure également à la superficie moyenne de l'ensemble des exploitations,

⇒ des chiffres à relativiser puisque seulement 41% de ces exploitations ont un chiffre d'affaire venant à plus de 75% de ces ventes via des circuits courts.

⇒ 1/3 ont même un chiffre d'affaire émanant des circuits courts inférieur à 10%,

⇒ 85% font de la vente directe dont

- 70% à la ferme;

- 23% sur les marchés,

⇒ et 23% via un commerçant détaillant,

- Agriculture biologique et diversification

- \* **Activités de diversification**

- ⇒ 157 exploitations pratiquant une activité de diversification dont :

- 52 : l'hébergement,
      - 30 : le travail à façon,
      - 25 : la transformation d'autres produits agricoles,
      - 14 : des activités de loisirs

- Qualité des productions

⇒ Des signes de label de qualité à l'échelle du Pays assez peu développés :

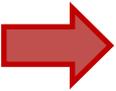
- 89 exploitations ont le label « label rouge » soit 5.7% des exploitations du territoire,
- 33 exploitations produisant sous une Appellation d'Origine Contrôlée, « coco de Paimpol »,
- Label qualité Prince de Bretagne,

# • ENJEUX AGRICOLES

⇒ Réduire la consommation foncière = Enjeux Economique mais aussi de sécurité alimentaire :

- 1950 : 1 hectare nourrit 1 habitant,
- Aujourd'hui : 1 hectare nourrit 2.5 habitants

Si on doit aller dans le sens d'une extensification de l'agriculture quelle conséquence ?

 Une fois les surfaces artificialisées : difficile de revenir en arrière,

⇒ Cela passe par :

- Densification des bourgs,
- Favoriser la réhabilitation du bâti existant,

⇒ Enjeux sur la qualité des Infrastructures (Accès routier, ferroviaire, gaz, ...),

⇒ Accumulation des réglementations = freins à l'agriculture (loi littoral, site classé, ...)

⇒ Préservation des sites d'exploitation et la question de l'émiettement du parcellaire

- Avec des conséquences sur les trajets (coût et temps passé)
- Aménagement des centres-bourgs à réfléchir au regard des engins agricoles.

⇒ Lien entre le Paysage et l'activité Agricole notamment en ce qui concerne le bocage. A noter que la nouvelle réglementation liée à la PAC protège et bloque le bocage à l'état actuel.